



2012/2013

RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIÈRES

1 ÉDUCATION ET REUSSITE

Liste des programmes	10
Évolution de l'effectif	10
Répartition de l'effectif	11
Indicateurs de réussite	11
Bilan des activités en soutien à la réussite ..	12
Bilan des activités pour les programmes conduisant à des carrières scientifiques	12
Bilan des activités pour favoriser de saines.. habitudes de vie	13

2 DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

Ajout d'un nouveau pavillon d'études	16
Nouveau programme : Techniques de	17
gestion d'un établissement de restauration	
Centre collégial de Mont-Tremblant	18
Centre collégial de Mont-Laurier	19
Centres collégiaux de transfert de technologie ..	20
Centre de développement des composites ...	20
du Québec	
Institut du transport avancé du Québec	21
Fondation	23

3 GESTION ET ENVIRONNEMENT

Service des ressources humaines	26
Organigramme	28
États financiers	30
Retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 ...	32
et réduction de la dette	
Réinvestissement à l'enseignement collégial ..	33
Santé et sécurité	34
Ajouts d'espaces	35
Projets de réfection	35

4 RAYONNEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

Prix et distinctions	38
Formation continue et	42
Services aux entreprises	

5 GOUVERNANCE ET DÉONTOLOGIE

Les instances	46
Code de déontologie des administrateurs ...	47

ANNEXES	49
---------------	----

LA MISSION

Résolument engagé dans les Laurentides et centré sur la formation des jeunes et des adultes, le Collège s'affirme comme établissement d'enseignement supérieur qui, en partenariat avec son milieu, contribue de façon significative au développement de la société et des personnes qui la composent.

LES VALEURS

Dans un souci d'engagement et d'accomplissement de tous, le Collège reconnaît les valeurs suivantes :

- Le respect et l'ouverture
- Le partage et la collaboration
- La cohérence et l'équité

LA VISION

Un collège reconnu pour la qualité de son environnement humain, la qualité de sa formation et des services rendus aux jeunes et aux adultes, lui permettant d'accroître son pouvoir d'attraction et sa notoriété à titre de partenaire de choix.

Plan stratégique 2009-2014





MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur le Ministre,
Membres du conseil d'administration,
Membres de la communauté collégiale,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel du Cégep de Saint-Jérôme, édition 2012-2013. Vous le constaterez à la lecture des pages qui suivent, l'année 2012-2013 aura été riche en réalisations, développement et rayonnement.

Ce document rend compte des avancées réalisées dans la mise en œuvre de notre plan stratégique. Naturellement, le travail assidu de toute la communauté est garant des résultats probants qui sont exposés dans ce rapport. À ce chapitre, je souhaite exprimer ma gratitude quant à l'apport et le soutien des gens du milieu tant à Saint-Jérôme qu'à Mont-Tremblant et Mont-Laurier.

Enfin, il m'apparaît essentiel de saluer l'engagement et le dévouement dont font preuve tous les membres du personnel. Avec cœur et fierté, ces derniers nous permettent d'accomplir notre mission éducative. Je tiens par ailleurs à souligner le travail des membres du Conseil d'administration, qui, grâce à leur appui et leur rigueur, font progresser le Collège. À cet égard, je ne peux passer sous silence la contribution de M. Luc St-Germain qui s'est impliqué comme président du Conseil d'administration pendant cinq ans et ce, jusqu'en février 2013. Je remercie également M. Jacques Gariépy qui lui a succédé jusqu'en juin.

Je suis fier de voir que la mobilisation de tous est porteuse pour le développement et la vitalité de la région et que ce travail concerté contribue à accompagner notre relève vers un avenir prometteur.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, membres du conseil et de la communauté collégiale, mes meilleures salutations.

La directrice générale,
Francine Paquette



RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014

QUELQUES FAITS SAILLANTS EN 2012-2013

RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'année 2012-2013, la plus longue de l'histoire du Cégep de Saint-Jérôme en ce qui a trait au calendrier scolaire, s'est amorcée avec une équipe de direction comprenant plusieurs nouveaux membres. L'intégration de ces nouveaux membres dans ce contexte si particulier représentait en soi un défi, défi qui a été honorablement relevé.

LA RÉUSSITE

Avec trois calendriers scolaires différents pour les campus de Saint-Jérôme, Mont-Tremblant et Mont-Laurier, l'efficacité des processus de gestion pédagogique a été mise à rude épreuve. Là aussi, défi relevé avec la collaboration de tous, dans un climat de tolérance caractérisé par l'engagement sans réserve des membres de notre communauté collégiale.

À Saint-Jérôme, avec, de surcroît, trois sessions écourtées dans l'année, les enseignants et tout le personnel ont dû adapter leurs pratiques afin de soutenir les étudiants dont le rythme d'apprentissage devait s'accélérer, accentuant par le fait même la lourdeur de la tâche pour les uns et les autres. Encore ici, l'engagement et l'entraide ont contribué à aplanir les difficultés.

Enfin, considérant le contexte d'enseignement particulier et l'échéance prochaine du Plan de réussite 2009-2014, la Direction des études a choisi de devancer les travaux pour l'élaboration du Plan de réussite 2014-2019, tout en appliquant les mesures d'encadrement souhaitables au profit des étudiants.

RÉVISION DU DEVIS PÉDAGOGIQUE ET AJOUT D'ESPACES

Côté effectif étudiant, les trois campus ont maintenu leur pouvoir d'attraction avec des populations en croissance.

À Saint-Jérôme, suite à une révision à la hausse du devis pédagogique, qui est passé de 3 300 à 4 000 étudiants, un financement de 15,3 M\$ pour l'agrandissement du Collège a été confirmé par le MESRST¹ en cours d'année. S'est enclenché alors un processus pour l'élaboration d'un plan directeur des espaces. En attendant la matérialisation du projet d'agrandissement, 10 classes modulaires ont été annexées au bâtiment principal en prévision de la rentrée d'automne 2012 afin de pouvoir accueillir adéquatement les étudiants.

Le Service de la formation continue et Services aux entreprises a également contribué à augmenter les espaces disponibles en ajoutant de nouveaux locaux dans un bâtiment situé au centre-ville de Saint-Jérôme.

UN NOUVEAU PROGRAMME : TGER²

Le bâtiment abritant les 10 classes additionnelles de la Formation continue accueille également le restaurant pédagogique *Neurones et papilles* ainsi que les installations culinaires du programme TGER, démarré en octobre 2012. Le succès de ce programme a été instantané et si son implantation a nécessité de nombreuses années de préparation, son avenir s'annonce brillant.

¹ MESRST : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

² TGER : Techniques de gestion d'un établissement de restauration

PROLONGATION DU PROJET JEUX D'ENFANTS

C'est également en 2012-2013 que les négociations pour la poursuite du programme Jeux d'enfants se sont conclues avec sa prolongation pour 2013-2014, confirmant ainsi l'importance de sa contribution au monde de la petite enfance.

LEVÉE DU STATUT EXPÉRIMENTAL POUR LE CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-TREMBLANT

En mai, lors de la remise des diplômes au Centre collégial de Mont-Tremblant, le ministre Pierre Duchesne a annoncé la levée du statut expérimental de celui-ci et confirmé la possibilité d'un projet de construction en 2016.

CDCQ³ ET ITAQ⁴ : PARTENARIATS ET AMÉLIORATION DU PARC D'ÉQUIPEMENTS

En ce qui a trait aux deux CCTT⁵ du Cégep de Saint-Jérôme, l'année a été très productive. L'ITAQ a signé une entente de partenariat avec le CNTA⁶ à l'automne 2012. Dorénavant, les deux organisations disposeront d'un cadre de référence pour développer efficacement des projets de collaboration. Nul ne doute que l'intérêt pour l'électrification des transports leur sera profitable.

Le CDCQ a reçu, quant à lui, une nomination aux Prix Zénith pour son brevet Procédé et appareil de traitement de polymères renforcés de fibres, une première dans son histoire. Également, il a créé un nouveau consortium avec le CRVI⁷ et le CTA⁸, favorisant ainsi le développement de projets communs et de grande envergure.

La fin d'année s'est terminée pour les deux centres par l'acquisition de nouveaux équipements d'une valeur de plus d'un million de dollars suite à la réception de subventions de

DEC⁹ et de la FCI¹⁰-MESRST. Outre la modernisation des parcs, les nouvelles acquisitions permettront de réaliser de nouveaux types de projets, inaccessibles pour nos chercheurs jusqu'alors.

CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Nous ne pouvons passer sous silence l'impact de nouvelles compressions budgétaires en cours d'année de l'ordre de 401 600 \$.

Conséquemment, le Collège a dû renoncer à certains projets au bénéfice de sa communauté.

À cet effet, nous réitérons l'importance de pouvoir compter sur un financement stable et adéquat afin de pouvoir offrir à nos étudiants les meilleures chances de réussite, ainsi qu'un milieu de vie stimulant pour eux et le personnel qui les encadre.

VERS LE PLAN STRATÉGIQUE 2014-2019

Enfin, la session Hiver 2013 s'est déroulée sur un fond de réflexion du bilan à dresser pour le plan stratégique 2009-2014, période pendant laquelle la croissance du Collège a dépassé largement toutes les attentes imaginables lors de son élaboration.

La décision fut donc arrêtée en fin d'année de devancer les travaux d'élaboration du nouveau plan 2014-2019 plutôt que de réviser le plan 2009-2014. La CEEC¹¹ a été informée de cette décision et l'a accueillie favorablement.

L'année 2012-2013 s'est donc terminée sur une ouverture vers l'avenir après une année bien remplie pendant laquelle tous ont contribué à la réalisation de la mission éducative du Collège et à son rayonnement dans la communauté.

³ CDCQ : Centre de développement des composites du Québec

⁴ ITAQ : Institut du transport avancé du Québec

⁵ CCTT : Centre collégial de transfert des technologies

⁶ CNTA : Centre National du Transport Avancé

⁷ CRVI : Centre de Robotique et de Vision Industrielles

⁸ CTA : Centre technologique en aérospatiale

⁹ DEC : Développement économique du Canada

¹⁰ FCI : Fondation canadienne pour l'innovation

¹¹ CEEC : Commission d'évaluation de l'enseignement collégial





ÉDUCATION ET REUSSITE

LISTE DES PROGRAMMES

SAINT-JÉRÔME

Accueil et intégration

— Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature

Sciences informatiques et mathématiques

Sciences humaines

- administration
- individu et société
- monde et relations internationales

Arts et lettres, profil Cinéma

Arts et lettres, profil Journalisme et communications

Arts et lettres, profil Scène et performances

Arts et lettres, option Langues

Arts plastiques

— Secteur technique

Analyses biomédicales

Soins infirmiers

Génie mécanique

Transformation de matériaux composites

Éducation à l'enfance

Éducation spécialisée

Travail social

Intervention en loisir

Comptabilité et gestion

Informatique

Gestion d'un établissement de restauration

Intégration multimédia

MONT-TREMBLANT

Accueil et intégration

— Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature

Sciences humaines

- être humain dans son milieu
- avec mathématiques

— Secteur technique

Soins infirmiers

Gestion de commerces

MONT-LAURIER

Accueil et intégration

— Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature

Sciences humaines

- profil général
- avec mathématiques

— Secteur technique

Soins infirmiers

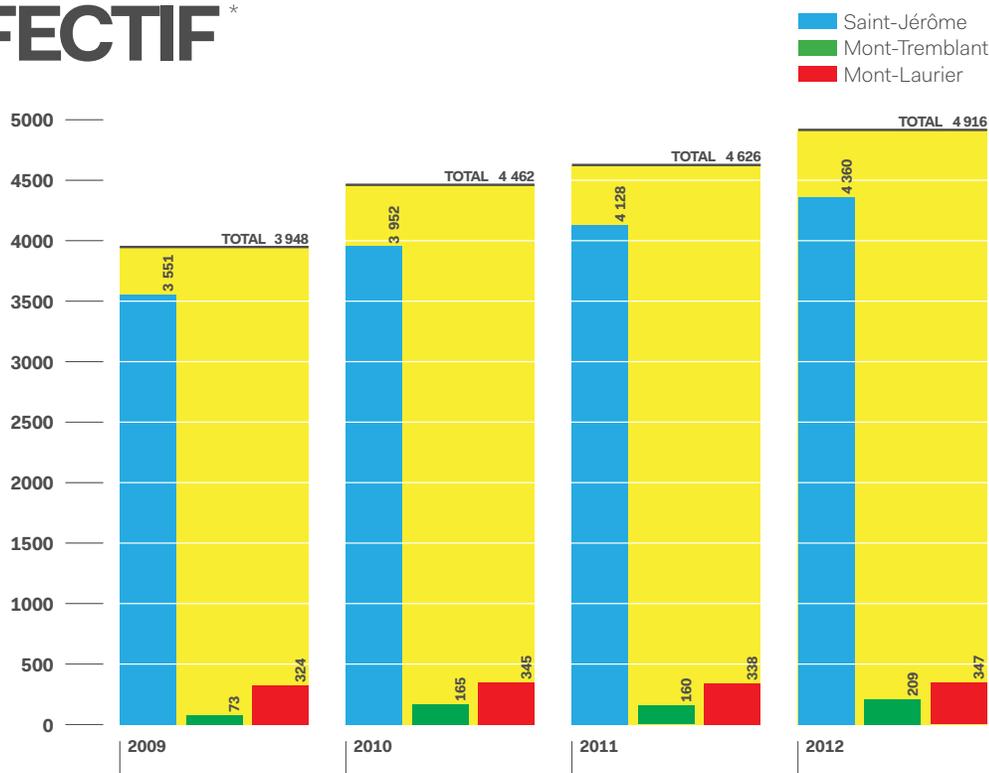
Éducation spécialisée

Comptabilité et gestion

Gestion de commerces

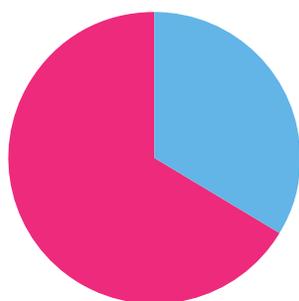
(la première année et demie)

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF *



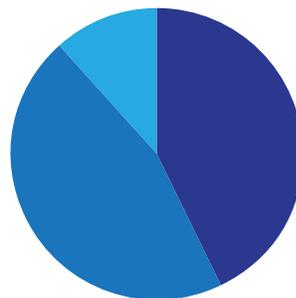
* Étudiants inscrits au secteur régulier à l'automne 2012, après la date limite d'annulation.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF *



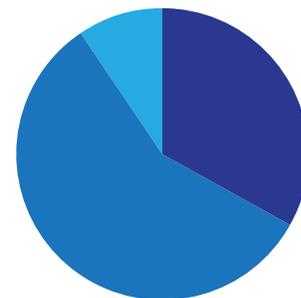
GARÇONS / FILLES

Filles	3 257
Garçons	1 659
TOTAL	4 916



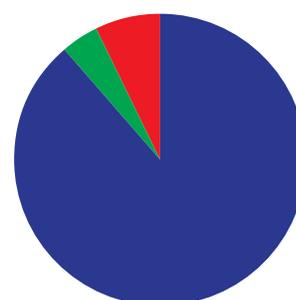
GARÇONS

Préuniversitaire	713
Technique	757
Accueil et transition	189
TOTAL	1 659



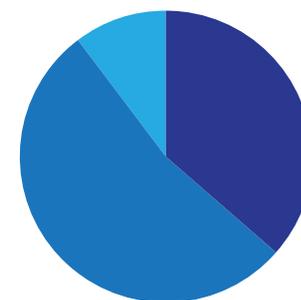
FILLES

Préuniversitaire	1 083
Technique	1 867
Accueil et transition	307
TOTAL	3 257



PAR CAMPUS

Saint-Jérôme	4 360
Mont-Tremblant	209
Mont-Laurier	347
TOTAL	4 916



PAR PROGRAMME

Préuniversitaire	1 796
Technique	2 624
Accueil et transition	496
TOTAL	4 916

INDICATEURS DE RÉUSSITE

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

Cégep de Saint-Jérôme 29 septembre 2012

Réussites	443 (90%)
Échecs	49 (10%)
TOTAL	494

Centre collégial de Mont-Tremblant 16 mai 2012

Réussites	27 (90%)
Échecs	3 (10%)
TOTAL	30

Centre collégial de Mont-Laurier 23 juin 2012

Réussites	23 (96%)
Échecs	1 (4%)
TOTAL	24

Cégep de Saint-Jérôme 26 janvier 2013

Réussites	247 (82%)
Échecs	53 (18%)
TOTAL	300

Centre collégial de Mont-Laurier 19 décembre 2012

Réussites	71 (99%)
Échecs	1 (1%)
TOTAL	72

TAUX DE RÉUSSITE MOYEN EN PREMIÈRE SESSION EN 2012

Cégep de Saint-Jérôme : **78 %**

Centre collégial de Mont-Tremblant : **85 %**

Centre collégial de Mont-Laurier : **74 %**

* Étudiants inscrits au secteur régulier à l'automne 2012, après la date limite d'annulation.

BILAN DES ACTIVITÉS EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE

133 699 \$

ont été injectés pour l'année
scolaire 2012-2013

- Carrefours d'aide à la réussite en :
 - Sciences de la nature
 - Sciences humaines
- Centres d'aide en français et en philo :
 - Tutorat par les pairs
 - Cafexpress (aide ponctuelle offerte par les enseignants de français)
- Projets particuliers pour soutenir la qualité de la langue :
 - Techniques de travail social (projet *Plume d'or*)
 - Techniques d'éducation spécialisée (projet *Conscientiser, construire, consolider*)
- Affiches portant sur l'orthographe de certains mots diffusées en rotation dans l'ensemble du Collège (offertes par la Fondation du Collège)
- Activités de mise à niveau en français offertes en ligne (Moodle)
- Activités de préparation des étudiants à l'Épreuve uniforme de français (EUF) (projet sur trois ans qui sera mis en place par d'autres collèges)
- Capsules de français (Le fou de la langue)

— Centre d'aide en français

Le Centre d'aide en français (CAF) du CSTJ vise à offrir gratuitement du soutien en français écrit aux étudiants qui éprouvent des difficultés et à les amener à davantage d'autonomie dans l'autocorrection de leurs textes. Ces derniers s'inscrivent sur une base volontaire, souvent à la suite d'une recommandation de leur enseignant de français. Ils sont aidés par d'autres étudiants (tutorat par les pairs) et les rencontres ont lieu une fois par semaine, et ce, durant dix semaines.

Par ailleurs, plusieurs membres du personnel retraité donnent de leur temps au CAF. Chaque bénévole accompagne un étudiant par semaine, pour la révision des notions grammaticales. Les retraités sont d'anciens enseignants de français et de philosophie.

POUR LES PROGRAMMES CONDUISANT À DES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES

CONCOURS SCIENCE, ON TOURNE!

Les trois campus du CSTJ ont été les hôtes d'une finale locale du concours *Science, on tourne!*, lequel vise une meilleure compréhension des différents aspects de la science et de la technologie, dans une perspective plus large de développement de la culture scientifique.

EXPO-SCIENCES

Une 1^{re} édition de l'Expo-sciences a été réalisée au mois de mai, dans le cadre du cours « Projet d'intégration » en Sciences de la nature. Les étudiants ont présenté les résultats de leur recherche, appuyés par des affiches à caractère scientifique, qu'ils avaient eux-mêmes conçues.

CARREFOUR DES SCIENCES DE LA NATURE

Dans le cadre des activités du Carrefour des Sciences de la nature, différentes activités ont été organisées : tournoi d'échecs, sortie au cinéma IMAX pour le visionnement du film *L'Incroyable voyage des papillons* et visite des cinq écosystèmes du Biodôme. Ceci s'ajoute aux services de tutorat offerts sur une base régulière.

UN COURS DE BIOLOGIE AU COSTA RICA!

Pour une toute première fois, le Cégep offrait aux étudiants de Sciences de la nature d'opter pour un cours de biologie dont une partie s'effectuait sur le terrain, au Costa Rica. Du 28 janvier au 11 février 2013, ce sont donc 22 étudiants qui ont terminé leur cours de biologie « Évolution et diversité du vivant » en Amérique centrale. Lors de ce voyage, le groupe a visité quatre écosystèmes de la région du Guanacaste : la forêt tropicale sèche, la forêt tropicale humide, la mangrove et l'écosystème marin.

COLLOQUE SCIENCES ET CULTURE

En 2013, le Centre collégial de Mont-Laurier organisait le 26^e *Colloque sciences et culture*. Tous étaient invités, les 2, 3 et 4 avril, à prendre part à des conférences, des ateliers et des expositions qui avaient pour thème : *L'humour rencontre la culture et la science*. M. Boucar Diouf y a d'ailleurs animé une conférence sur l'origine biologique des différences entre les hommes et les femmes.



BILAN DES ACTIVITÉS POUR FAVORISER DE SAINES HABITUDES DE VIE

CHANGE DE TÊTE POUR LES FÊTES

Cette activité s'inscrit dorénavant comme un incontournable dans la programmation des activités offertes par les Services à la vie étudiante du Collège. Toujours dans sa formule holistique et dynamique, Change de tête pour les fêtes permet à nos étudiants d'avoir accès à différents professionnels tant de la santé, de la nutrition, de la santé mentale et de l'activité physique. Tous ces professionnels dispensent généreusement des conseils et des stratégies à notre communauté étudiante afin que celle-ci intègre à leur quotidien de saines habitudes de vie.

REMPLEIS TON BEDON SANS CASSER TON COCHON

Soucieuses que nos étudiants en résidences puissent manger convenablement et sainement, notre intervenante psychosociale aux résidences accompagnée d'une stagiaire ont mis sur pied le projet Remplis ton bedon sans casser ton cochon. Ce projet est inspiré du Cadre de référence pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif pour l'enseignement supérieur. Ce dernier vise à offrir des ateliers culinaires avec des experts de la nutrition et de l'art culinaire. Les étudiants peuvent mettre en application les notions apprises lors des ateliers en réalisant des recettes santé. Lorsque la recette est complétée, l'étudiant peut garder une portion de sa création et le reste est réparti en portions et congelé. Tous les petits plats sont par la suite offerts à prix modique à l'ensemble des étudiants en résidence. Par ailleurs, ce projet a remporté l'an dernier les honneurs du Concours québécois en entrepreneuriat dans la catégorie niveau collégial.

Ces deux activités s'inscrivent dans l'orientation 7 : mettre en place différentes activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec le Cadre de référence pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif pour l'enseignement supérieur. Un financement de 6 250 \$ a servi à la réalisation de ces activités.



SALON « PRENDS ÇA COOL, SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE »

Le Salon Prends ça cool, santé et mieux-être, tenu le 25 avril 2013, proposait au personnel et aux étudiants des activités, astuces et conseils pour refaire le plein d'énergie.

Entre autres, des démonstrations de yoga et d'exercices de relaxation et des massages sur chaises étaient offerts. Puis, de l'information sur le programme d'aide aux employés était disponible. Enfin, le Centre d'activités physiques incitait le personnel et les étudiants à bouger avec une programmation d'activités gratuites : badminton, cardio vélo, pilates, aquaforme, aquazumba, et plus encore!

Finalement, des capsules d'information liées au mieux-être physique et mental étaient diffusées à toute la communauté collégiale en amont de cette journée :

1. Confrontez vos croyances sur la santé mentale
2. Remplacer un médicament par l'exercice, est-ce possible?
3. Une ressource à découvrir: le programme d'aide aux employés (PAE)
4. Les principes de base de l'activité physique

SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES À LA CAFÉTÉRIA

Afin que le Collège puisse offrir un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires, le rôle de la cafétéria est névralgique. Or, bien qu'elle veillait déjà au respect de la politique alimentaire gouvernementale, la cafétéria a fait un pas de plus vers un virage santé à l'automne 2012. En effet, le comptoir de repas chauds « Les cuisinés » propose désormais systématiquement un repas végétarien-santé à son menu du jour. Ceci s'ajoute au « bar à salades et crudités » et aux mets « emporte-moi » déjà offert à la communauté.

COOPÉRATIVE DE RÉPARATION DE VÉLOS GUIDON VILLE

À temps pour la session d'automne 2012, des étudiants du comité Planète inauguraient Guidon ville, un atelier communautaire de réparation de vélos. Grâce à ce projet, les étudiants et le personnel du Collège ont accès à un espace de travail muni de tous les outils nécessaires pour l'entretien et les mises au point de vélos, de même qu'aux services-conseils de mécaniciens bénévoles. Ils bénéficient également d'ateliers leur permettant de réparer eux-mêmes leur vélo et d'un groupe d'achats pour les pièces. Enfin, dans une optique de cyclisme utilitaire, une flotte de vélos en libre-service est mise à la disposition des membres de la coop pour leurs déplacements à proximité.

CLUB DE JOGGING

Né de l'initiative d'enseignants, un club de jogging a fait son apparition en 2012. Chaque jeudi, dès 10 h 50, tous sont invités à se joindre gratuitement au club pour 50 minutes de course aux alentours du Cégep.

SUPPORTS À VÉLOS

De nouveaux supports à vélos ont été installés au Centre collégial de Mont-Tremblant. La popularité instantanée de ces supports, installés en août avec la collaboration de la Ville de Mont-Tremblant, laisse entendre que les étudiants sont actifs et adoptent des moyens de déplacement écologiques.



INSTITUT DU T...

www.i...



TRANSPORT AVANCE DU QUÉBEC

taq.qc.ca

DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION



AJOUT D'UN NOUVEAU PAVILLON D'ETUDES

À l'automne 2012, le Cégep s'est enrichi d'un tout nouveau pavillon d'études : le bloc I (299, rue St-Georges). Situé au cœur du centre-ville de Saint-Jérôme, à quelques pas du Collège, le bâtiment accueille les étudiants de la Formation continue et Services aux entreprises (FCSE), de même que ceux du programme Techniques de gestion d'un établissement de restauration (TGER).

Pour le programme TGER, l'aménagement des locaux incluant une cuisine d'application, une cuisine pédagogique et un restaurant-école a été rendu possible par l'octroi d'une aide gouvernementale du MESRST de 2 117 000 \$, à laquelle se sont ajoutés 375 000 \$ nécessaires à l'acquisition de nouveaux équipements.

Au total, 10 nouvelles salles de classe peuvent recevoir les étudiants de TGER et de la FCSE.



NOUVEAU PROGRAMME: TECHNIQUES DE GESTION D'UN ETABLISSEMENT DE RESTAURATION



Le ministre Pierre Duchesne procédait, le 17 mai 2013, à l'inauguration des nouveaux locaux du programme d'études Gestion d'un établissement de restauration. Ce programme technique, qui a accueilli sa première cohorte d'étudiants à l'automne 2012, a été ajouté à la carte des programmes du Cégep en tenant compte des besoins de main-d'œuvre de la région. Les étudiants y développent des compétences indispensables à la gestion et au succès d'une entreprise de services alimentaires. La formation s'articule autour de trois segments : gestion (55 %), cuisine (31 %) et service (14 %).



NEURONES & PAPILLES

RESTAURANT PEDAGOGIQUE

C'est au cours de la session d'hiver 2013 que les enseignants et les étudiants du programme Gestion d'un établissement de restauration ont officiellement ouvert les portes du restaurant pédagogique *Neurones et papilles* à la communauté collégiale.

Centre névralgique de leur apprentissage, le restaurant pédagogique permet à tous les étudiants d'expérimenter les tâches d'opération d'une entreprise en restauration. À cet égard, les étudiants ont reçu leurs premiers clients dans le cadre de huit banquets gastronomiques, entre mars et juin.

Le petit frère de *Neurones et papilles*, le *comptoir N&P*, est également opéré par les étudiants pour la vente de mets préparés, lesquels sont le résultat des cours « Première approche culinaire » et « Services alimentaires institutionnels ».



CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-TREMBLANT

FAITS SAILLANTS 2012-2013

LEVÉE DU STATUT EXPÉRIMENTAL

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Pierre Duchesne, annonçait, le 31 mai dernier, la levée du statut expérimental qui avait été consenti au Centre d'études collégiales de Mont-Tremblant en 2008. Par le fait même, le financement de l'établissement a été confirmé jusqu'en 2016.

Ajout d'espaces modulaires

Étant donné la hausse de fréquentation du Centre d'études collégiales de Mont-Tremblant, le gouvernement du Québec a également consenti à lui octroyer une subvention ponctuelle de près de 145 000 \$ pour l'installation d'espaces modulaires supplémentaires ainsi qu'un montant de près de 30 000 \$ par année pour leur location.

FORFAIT ACCÈS-SKI

Le forfait Accès-ski vise à offrir à la communauté collégiale un accès privilégié aux pentes à bas prix, afin que les étudiants de tout niveau puissent améliorer la pratique de leur sport et poursuivre leurs objectifs personnels. Grâce à leur statut d'étudiants à temps complet au Centre collégial de Mont-Tremblant, les étudiants peuvent, par exemple, se procurer un billet d'entrée au Mont-Tremblant pour 34 \$ (lundi au vendredi) ou même une passe de saison au Mont-Blanc pour 200 \$, toutes taxes comprises. Des rabais exceptionnels qui ont été négociés par la direction du CCMT.

COLLOQUE MULTIDISCIPLINAIRE

Du 2 au 5 avril 2013, se tenait le tout premier colloque multidisciplinaire organisé par le Centre collégial. Cet événement visait à rassembler la communauté tremblantoise dans le cadre de conférences, d'ateliers et de spectacles touchant une pluralité de disciplines académiques. Par exemple, la conteuse Mélanie St-Cyr, la réalisatrice Sophie Bissonnette et le groupe de musique émergente Canailles faisaient partie de la programmation. Puis, des représentants de la ferme Picardier, le directeur du CLD des Laurentides Paul Calcé, la planchiste et

nutritionniste Ariane Lavigne, l'anthropologue de renommée Serge Bouchard et le groupe local The Great Novel ont ajouté une saveur locale au colloque.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION À MONT-TREMBLANT

Soutien au SAIDE

Ayant pour mission de soutenir et d'encourager la réussite scolaire de tous les étudiants du Collège, la Fondation a procédé à l'achat de matériel informatique adapté au besoin des jeunes présentant certaines difficultés et utilisant le Service d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE). C'est dans le même ordre d'idées qu'elle s'est aussi impliquée dans la semaine de la persévérance scolaire qui avait lieu en février dernier. Lors de cette activité, sept bourses ont été remises et le dîner offert aux étudiants de Mont-Tremblant.

Des rabais sur le transport intermunicipal

La Fondation a aussi permis aux étudiants du Centre collégial de faire leur part pour l'environnement tout en économisant. En effet tous les étudiants utilisant le transport intermunicipal ont vu une partie de leur frais remboursés par la Fondation du Cégep. Les prix suggérés permettent aux étudiants de faire des économies de l'ordre de 40 % sur le prix régulier des titres de transport et de déboursier jusqu'à 35 \$ de moins pour une passe mensuelle d'autobus.

Bourses et dons de matériel spécialisé

Afin qu'ils puissent acquérir des connaissances et des compétences répondant aux exigences du marché du travail ou des programmes universitaires auxquels ils aspirent, la Fondation a aussi mis sur pied différents projets visant à faciliter le cheminement des étudiants. Que ce soit par l'attribution d'un portable aux étudiants en Gestion de commerces, le paiement des frais de scolarité, l'achat de matériel spécialisé ou l'opportunité de recevoir des bourses de persévérance en Soins infirmiers, les étudiants du Centre collégial de Mont-Tremblant peuvent compter sur le soutien constant de la Fondation et de ses partenaires.





CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-LAURIER

FAITS SAILLANTS 2012-2013

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Laboratoire de sciences

Le laboratoire de sciences du CCML, qui sert à l'enseignement des trois disciplines (physique, chimie et biologie), nécessite une sérieuse mise à niveau. Un projet de rénovation a été présenté au MESRST et est en attente de la confirmation du financement.

Agrandissement du gymnase

Le CCML désire améliorer ses installations sportives pour la pratique des disciplines enseignées en éducation physique. Un projet d'agrandissement, impliquant un partenariat avec un tiers, est en développement. Il est prévu de présenter le projet au MESRST au cours de la session d'hiver 2014.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION À MONT-LAURIER

Les courses de la Lièvre : une première édition réussie!

Le Centre collégial de Mont-Laurier et la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme ont organisé conjointement la 1^{re} édition du défi sportif « Les courses de la Lièvre », un événement tenu le 12 mai 2013, au Parc des canotiers de Mont-Laurier.

Avec au programme le choix entre des courses à pied, courses de canots ou course de canards, cette nouvelle activité jumelait l'activité physique, le plein air et la famille. Le comité organisateur et plus de 150 bénévoles ont contribué à faire de cette journée un grand succès.

Une somme de 13 000 \$ a été amassée lors de cette journée pour aider nos étudiants dans leur parcours scolaire.

Le souper Blues 5^e édition : une mission accomplie!

Nous avons fait salle comble et c'est plus de 200 personnes qui ont assisté au souper concert Blues le 6 octobre 2012. Les profits amassés au cours de cette soirée s'élèvent à plus de 25 000 \$, un autre montant dédié aux étudiants du Centre collégial de Mont-Laurier afin de les soutenir dans leur cheminement scolaire.

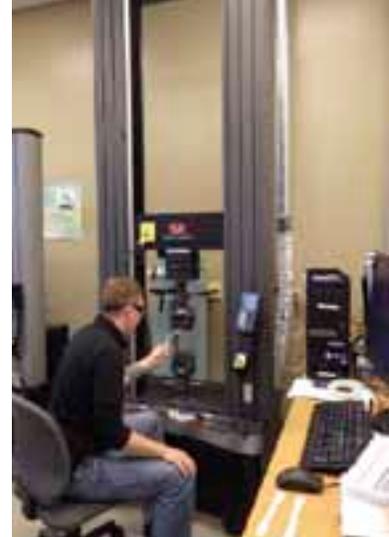


CENTRES COLLEGIAX DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE



CDCQ

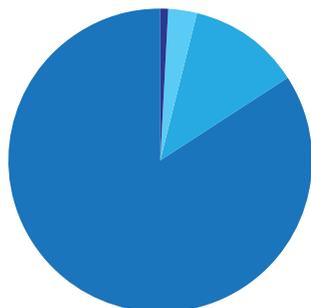
Centre de développement des composites du Québec



Le CDCQ a pour mission de contribuer au développement de ses clients en appliquant des solutions novatrices et technologiques dans le secteur des matériaux composites. Il doit également accompagner ses clients répartis sur l'ensemble de la chaîne de transformation du secteur, dans le but d'améliorer leur savoir-faire et leur compétitivité.

FAITS SAILLANTS 2012-2013

- Réalisation des étapes de recherche de l'année 4 du projet intitulé : Technologies innovatrices de réduction de rejets environnementaux pour la production de pièces en matériaux composites de grande diffusion (2009-2014).
- Exécution du projet en consortium « Élaboration de procédure manufacturière pour le moulage hors autoclave de formes complexes ».
- Réalisation des étapes de recherche de l'année 2 du projet en consortium sur le développement de matériaux composites adaptés à la réparation d'éoliennes en milieu nordique. Les résultats des avancées du projet ont été présentés au colloque du TechnoCentre éolien en juin 2013, qui comptait plus de 250 participants, dont plusieurs opérateurs de parcs d'éoliennes.
- Réalisation d'un projet de recherche pour le développement d'un équipement d'élagage des arbres.
- Réalisation d'un projet Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART) sur le développement d'un matériau de moulage à base de fibres de carbone recyclées.
- Réalisation d'un projet PART sur la réduction d'émission des poussières de découpe de pièces de composites par microlubrification.
- Obtention d'une subvention de 347 200 \$ de Développement économique Canada permettant d'acquérir, entre autres, une presse de 100 tonnes à plateaux chauffants, un appareil de traction de 250 kN et une tour d'impact pour élargir l'offre d'essais dans le secteur des transports et de l'aéronautique.
- Exercice financier 2012-2013 conforme aux prévisions budgétaires avec des revenus totaux de 1 541 000 \$, et un surplus de 55 200 \$ malgré des acquisitions d'équipements de plus de 309 200 \$ dont 75 900 \$ ont été autofinancés par le CDCQ et 228 400 \$ ont été subventionnés.
- Réalisation d'un total de 118 mandats pour 45 clients. Les interventions étaient réparties en projets de R&D appliquée, d'aide technique et de formation.
- Présentation de deux affiches au congrès de la Fédération des cégeps et conférencier au congrès de ACFAS 2013.
- Participation à trois activités de maillage chercheurs-entreprises organisées par les organismes de développement économique régionaux et par le CSRNG.
- Participation aux rencontres à titre de membre des conseils d'administration et aux réunions des associations auxquelles le CDCQ est membre.
- Réalisation et diffusion de sept bulletins d'information auprès de 600 clients abonnés du CDCQ.



PROJETS 2012-2013

Formation	1%
Aide technique	84%
Recherche appliquée	12%
Information	3%





L'ITAQ offre aux entreprises, notamment aux PME, des services de développement de produits, de recherche appliquée, de transfert de technologie, de veille stratégique et technologique et de formation dans le secteur du transport durable.

FAITS SAILLANTS 2012-2013

L'année 2012-2013 a été marquée par une volonté gouvernementale de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action québécois 2011-2020 sur les véhicules électriques. Dans cet esprit, l'Institut du transport avancé du Québec (l'ITAQ) participe à l'élaboration de la nouvelle politique industrielle d'électrification des transports.

Lors du premier appel de projets, le Consortium de recherche sur les véhicules électriques (InnoVÉ) a reçu huit propositions. Parmi elles, quatre furent déposées par l'ITAQ et trois ont été retenues.

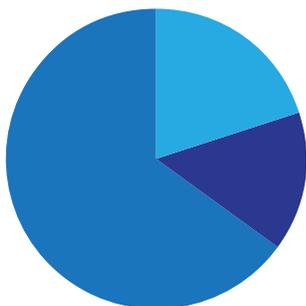
L'ITAQ et le Centre National du Transport Avancé (CNTA) ont signé une entente de partenariat pour unir leurs efforts vers la réalisation de projets communs et assurer une transparence au niveau de leurs réalisations respectives.

L'installation de la chambre environnementale, très attendue par l'industrie, a permis d'offrir une nouvelle expertise d'évaluation de performance thermique des systèmes de stockage.

L'acceptation de deux demandes de financement par Développement économique Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation FCI-MESRST, totalisant plus d'un million, permet l'acquisition et l'installation d'équipements pouvant être utilisés par le Département de génie mécanique. Ces ajouts ont contribué au renforcement du lien Collège-Centre collégial de transfert de technologie (CCTT).

À l'interne, la nouvelle direction a décidé de consolider le positionnement de l'ITAQ en répartissant de façon équilibrée ses activités entre les trois volets d'intervention conformément à la mission d'un CCTT.

PROJETS 2012-2013



■ INFORMATION 15 %

Exemples de projets

- Étude de faisabilité – projet démonstration de taxis électriques
- Visites interactives d'entreprises résultant sur deux contrats d'aide technique
- Conférence de l'ITAQ au Collège d'Alma sur les véhicules électriques
- Conférence sur la modélisation et la simulation donnée au Salon EV-2012

■ AIDE TECHNIQUE 65 %

Exemples de projets

- Tests sur dynamomètre
- Mesures de puissance et support aux essais
- Étude de marché = vitres écoénergétiques
- Analyse fonctionnelle d'un régulateur de vitesse intelligent, etc.

■ RECHERCHE APPLIQUÉE 20 %

Exemples de projets

Développer :

- Système de gestion de l'autonomie d'un véhicule électrique par l'asservissement de la puissance
- Méthode innovante de caractérisation du comportement thermique des modules de batteries Li-ion



FONDATION

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2012-2016

AUPRÈS DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS SEULEMENT

Soucieuse de pouvoir continuer de financer des projets porteurs pour l'éducation des jeunes, la Fondation a lancé, au printemps 2012, sa troisième campagne majeure de financement sous le thème « Voir grand pour réussir ». Voir grand pour réussir, c'est donner à chacun les moyens de se surpasser, mais aussi d'être à l'écoute des besoins liés aux initiatives individuelles et collectives. L'objectif est de perpétuer la tradition d'innovation, de créativité et d'excellence du Cégep de Saint-Jérôme. Vous êtes invités à consulter le site pour plus d'information ou pour faire un don :

cstj.qc.ca/fondation.

20 000 \$ POUR LA 20^E ÉDITION DES CÉPAGES DU MONDE!

La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme est fière de sa 20^e édition des Cépages du monde qui s'est déroulée en novembre 2012, sous la présidence d'honneur de M. Pascal Grand'Maison, directeur général de l'entreprise Grand'Maison Climatisation-Chauffage. Accompagnés de M. Jean Beaudin, sommelier, et de ses étudiants de l'École hôtelière des Laurentides, les convives ont mis à l'épreuve leurs papilles afin de découvrir le caractère des cépages proposés. C'est plus de 20 000 \$ qui ont été amassés lors de cette soirée festive.

19^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF

C'est sous la présidence d'honneur de M. Claude Labelle, directeur général Laurentides, chez Transcontinental médias que la 19^e édition du tournoi de golf de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme s'est déroulée le mardi 12 juin 2012, au Club de golf Le Diable de Mont-Tremblant. Grâce à tous les golfeurs qui ont participé à cette activité de financement, la Fondation a pu récolter une somme de 18 000 \$.

CAMPAGNE INTERNE DE LA FONDATION : 75 000 \$ AMASSÉS

La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme clôturait, en décembre 2012, la phase 1 de sa campagne majeure de financement auprès de l'ensemble du personnel du Cégep de Saint-Jérôme et des centres collégiaux de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier. C'est avec grand enthousiasme que les porte-parole de la campagne interne ont dévoilé un montant de 75 000 \$ amassés en promesses de dons sur une période de cinq ans.

— 2012-2016 —

**CAMPAGNE MAJEURE
DE FINANCEMENT**

**VOIR GRAND POUR RÉUSSIR
OBJECTIF : 2,75 M\$ SUR CINQ ANS**





GESTION ET ENVIRONNEMENT

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

FAITS SAILLANTS 2012-2013

La ronde de consultations du comité consultatif sur la **Politique de gestion des ressources humaines**, composé de 10 personnes représentant chaque catégorie de personnel pour les trois campus, a pris fin.

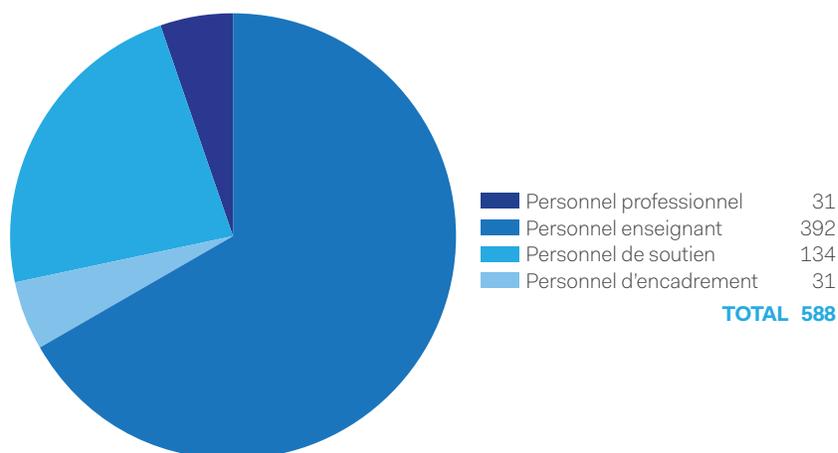
L'exercice de réflexion ayant pour objectif de poser les jalons du prochain plan stratégique se poursuit maintenant avec le comité de direction, l'ensemble du personnel d'encadrement et les exécutifs syndicaux qui doivent se prononcer sur les principaux enjeux liés à la gestion du personnel. Enfin, l'implantation de la Politique aura lieu après l'adoption au conseil d'administration.

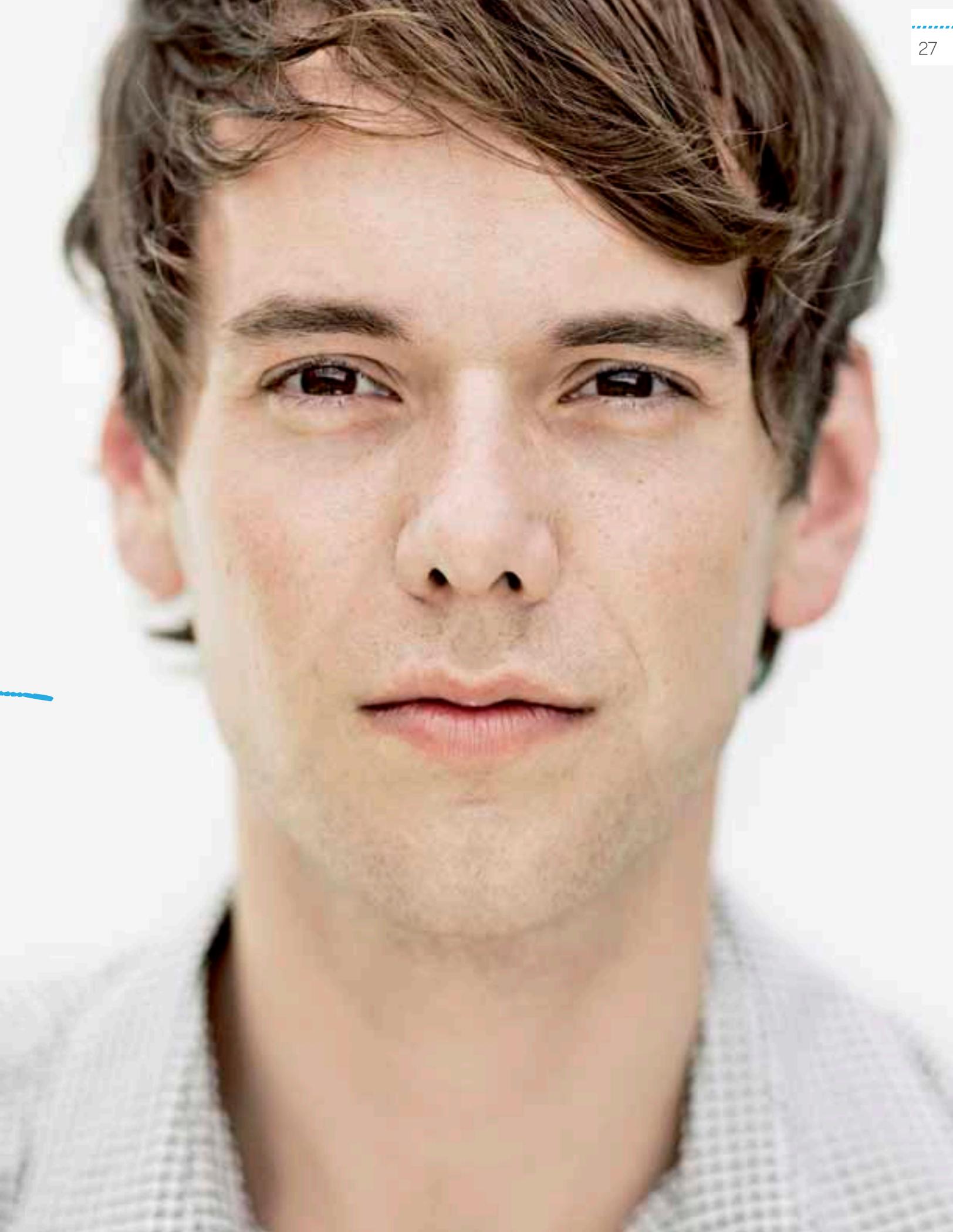
La **Politique institutionnelle pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement psychologique** a été diffusée dans le cadre de l'événement Salon Prends ça cool, santé et mieux-être, tenu le 25 avril 2013.

La politique est accessible à cette adresse :
cstj.qc.ca/politique-contre-harcelement

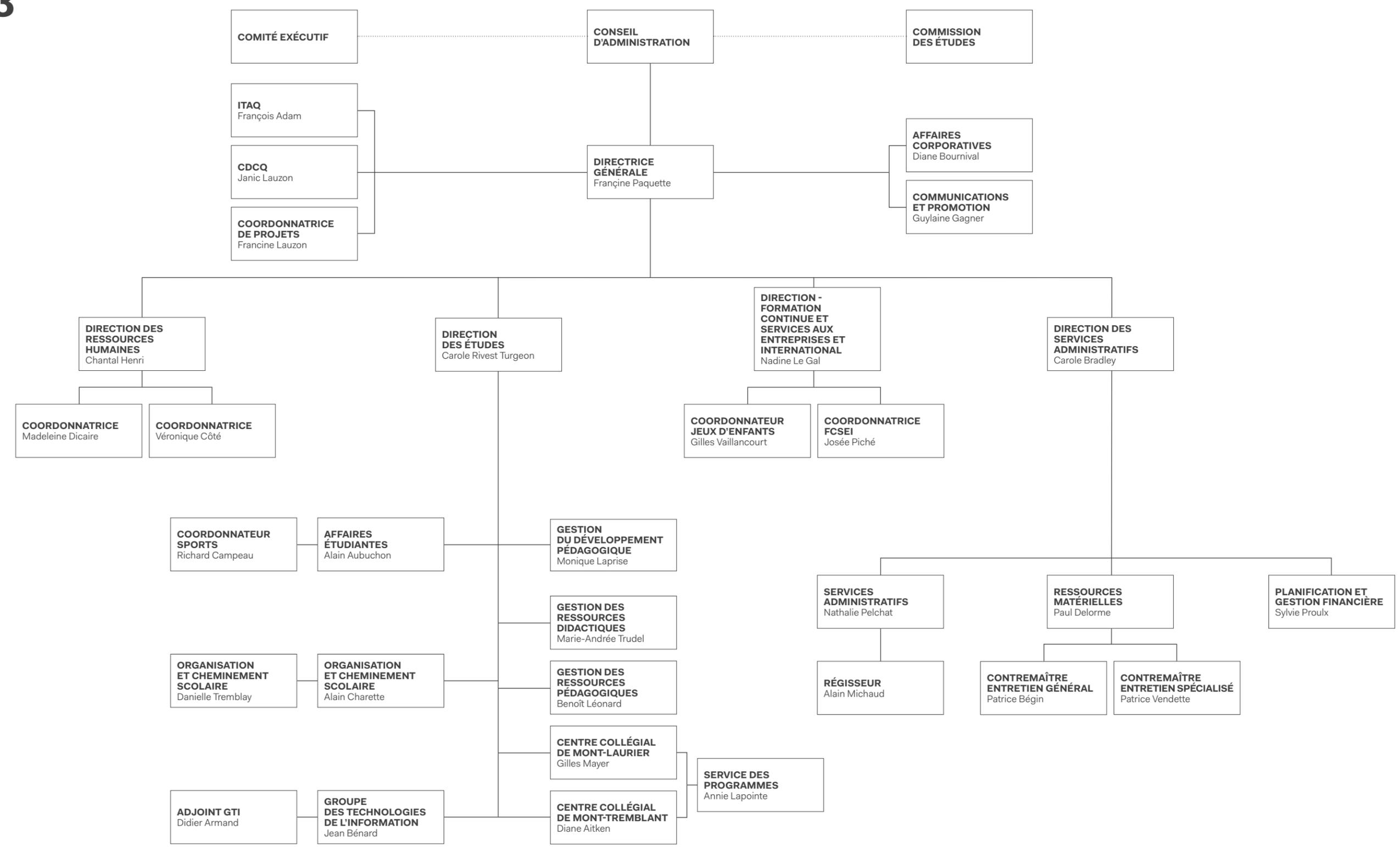
signé,

MEMBRES DU PERSONNEL 2012-2013





ORGANIGRAMME 2012-2013



ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2013

ÉTAT DES RÉSULTATS

FONDS DE FONCTIONNEMENT	2013	%	2012	%
REVENUS				
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	45 474 723	85,00	41 562 679	86,50
Autres sources	7 887 905	14,74	6 424 715	13,37
Redressements - années antérieures	137 286	0,26	59 970	0,12
TOTAL	53 499 914	100,00	48 047 364	99,99
DÉPENSES				
Salaires	37 680 337	70,43	34 978 684	72,80
Avantages sociaux	4 432 863	8,29	3 837 944	7,99
Coûts de convention - Enseignants	928 529	1,74	77 050	0,16
Coûts de convention - Autre personnel	516 808	0,97	320 108	0,67
Communications et information	749 672	1,40	795 476	1,66
Chauffage et électricité	985 139	1,84	854 413	1,78
Matériel et fournitures	1 635 855	3,06	1 250 406	2,60
Services, honoraires et contrats	4 162 280	7,78	3 756 561	7,82
Intérêts sur emprunts à court terme	45 471	0,08	58 857	0,12
Autres dépenses	1 596 309	2,98	992 266	2,07
TOTAL	52 733 263	98,57	46 921 765	97,67
Excédent des revenus (dépenses)	766 651	1,43	1 125 599	2,32
Dépenses présentées comme virements au solde de Fonds des investissements	(798 518)		(1 137 224)	
VARIATION DU SOLDE DE FONDS	(31 867)		(11 625)	
FONDS DES INVESTISSEMENTS				
REVENUS				
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	5 730 063	87,03	4 268 214	88,31
Autres sources	365 865	5,56	-	0,00
Amortissement des apports reportés	488 251	7,42	564 754	11,69
TOTAL	6 584 179	100,01	4 832 968	100,00
DÉPENSES				
Intérêts sur emprunts	1 427 334	21,68	1 451 233	30,03
Amortissement des immobilisations	3 828 803	58,15	3 562 595	73,71
Amortissement des frais d'émission	36 061	0,55	33 527	0,69
Autres dépenses	1 097 328	16,67	922 837	19,09
TOTAL	6 389 526	97,05	5 970 192	123,52
Excédent des revenus (dépenses)	194 653	2,96	(1 137 224)	(23,52)
Dépenses présentées comme virements au solde de Fonds des investissements	798 518		1 137 224	
VARIATION DU SOLDE DE FONDS	993 171		-	

BILANS		
BILAN DU FONDS DE FONCTIONNEMENT	2013	2012
ACTIF		
Encaisse	11 693 605	6 642 711
Subventions à recevoir	(149 681)	343 953
Comptes à recevoir	6 266 298	7 917 842
Subvention à recevoir due au financement des impacts de la réforme comptable	1 611 544	1 611 544
Avance au Fonds des investissements	119 967	4 952
Frais payés d'avance	547 220	592 543
Stocks	217 932	270 471
Autres actifs	357 884	15 000
TOTAL	20 664 769	17 399 016
PASSIF		
Comptes à payer et frais courus	2 007 884	1 829 284
Salaires et avantages sociaux à payer	1 235 084	803 709
Provisions vacances courues à payer et autres courus	6 669 474	5 313 182
Revenus reportés	6 856 312	5 493 181
Autres passifs à long terme	132 222	164 000
Solde de fonds	3 763 793	3 795 660
TOTAL	20 664 769	17 399 016
BILAN DU FONDS DES INVESTISSEMENTS	2013	2012
ACTIF		
Encaisse	1 027	-
Subventions à recevoir	185 260	176 008
Comptes à recevoir	175 049	45 648
Subvention à recevoir due au financement des impacts de la réforme comptable	12 056 240	10 100 645
Autres actifs à court terme	36 066	73 728
Immobilisations corporelles	40 640 364	38 186 053
Autres actifs à long terme	229 185	250 020
TOTAL	53 323 191	48 832 102
PASSIF		
Emprunts à court terme	5 839 993	5 509 346
Comptes à payer et frais courus	747 401	440 261
Intérêts courus à payer	157 758	165 172
Avance au Fonds de fonctionnement	119 967	4 952
Autres passifs à court terme	9 482 211	2 963 004
Dettes à long terme	31 082 494	35 449 643
Passif environnemental	164 000	-
Revenus reportés	4 074 289	3 637 817
Solde de fonds	1 655 078	661 907
TOTAL	53 323 191	48 832 102

RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGETAIRE EN 2013-2014 ET RÉDUCTION DE LA DETTE

En vertu de l'article 18 de la loi 100, le Collège a mis en œuvre son plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative et a produit un rapport distinct au ministère. Ci-dessous, les prévisions de réductions pour la prochaine année.

PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE NATURE ADMINISTRATIVE

Compression paramétrique provisoire de 2010-2011 à 2013-2014 basée sur les données 2008-2009 : **21 500 \$**

DÉPENSES ⁽¹⁾	Selon RFA	Réductions des dépenses en dollars (\$)			
	2008-2009	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Publicité, déplacement et formation	Non disponible	42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$
Sous-total publicité, déplacement et formation		42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$	42 010 \$
Communications et informations - Autres dépenses du code 400 (Ref : RFA F-P14 à 17, L13)	296 699 \$	0 \$	990 \$	10 530 \$	20 590 \$
Matériel de bureau et papeterie - Autres dépenses du code 500 (Ref : RFA F-P14 à 17, L18)	- \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Honoraires professionnels (620) (Ref : RFA F-P14 à 17, L19)	141 655 \$	0 \$	0 \$	6 790 \$	13 280 \$
Contrats (650) (Ref : RFA F-P14 à 17, L22)	342 424 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Matériel didactique et spécialisé (Ref : RFA F-P14 à 17, L17)	70 538 \$	0 \$	0 \$	5 170 \$	10 120 \$
Autres dépenses :		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Sous-total autres dépenses de nature administrative	851 316 \$	0 \$	990 \$	22 490 \$	43 990 \$
Grand-total	851 316 \$	42 010 \$	43 000 \$	64 500 \$	86 000 \$
Compression paramétrique provisoire cumulée ciblée		21 500 \$	43 000 \$	64 500 \$	86 000 \$

Note 1 : Les dépenses au fonds de fonctionnement (1) et les références correspondent au RFA 2008-2009.

Le Collège s'acquiesce de ses obligations quant aux réductions prévues. Les dépenses visées sont suivies grâce à une ligne distincte dans les rapports financiers annuels, et ce, depuis l'exercice 2009-2010.

Le Collège a également déposé son Plan de réduction de la taille de son personnel d'encadrement et administratif.

ANNÉE	NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE	NOMBRE DE POSTES ABOLIS
2010-2011	9	3
2011-2012	1	1
2012-2013	2	0
2013-2014	2	0

RÉINVESTISSEMENT À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

OBJET DE RÉINVESTISSEMENT	RÉALISATIONS 2012-2013	SOMMES UTILISÉES
Soutien au registrariat	La consolidation des processus de gestion des opérations pour un meilleur service à la clientèle.	36 052 \$
Accueil et relation d'aide aux services aux étudiants (Saint-Jérôme)	Accueil : Maintien des services offerts. Relation d'aide : 312 demandes d'aide ont été accueillies et 936 entrevues individuelles ont été effectuées. Différentes activités de promotion et prévention (semaine de la différence, prévention suicide, toxicomanie, gestion du stress, etc.) ont été réalisées.	61 290 \$
Valeurs organisationnelles, relève et intégration du personnel	Poursuite de l'actualisation du programme de développement professionnel. Interventions de conciliation et de médiation. Élaboration d'un plan de formation et d'administration technologique dans un contexte d'implantation d'un plan TIC. Poursuite du développement de l'image interne du Service des ressources afin de promouvoir les programmes. Maintien des travaux du comité de la reconnaissance. Politique de conciliation emploi-famille : organisation d'un camp de jour de trois semaines au mois d'août. Amélioration de l'accessibilité et la disponibilité de l'information répondant aux besoins administratifs par l'implantation d'un module informatique.	44 741 \$
Soutien à la bibliothèque	Le parc informatique dédié aux étudiants a été bonifié de huit postes. Une salle de travail en équipe a été ajoutée ainsi que sept tables de travail pour un total de 30 places supplémentaires. L'achat de deux causeuses a permis de faciliter l'attente au comptoir de prêt et au SAIDE. Finalement, un salon de lecture a été installé avec l'ajout de douze fauteuils.	7 589 \$
Mise à jour des travaux au Groupe des technologies de l'information	Soutien aux opérations du centre de services pour améliorer le service à la clientèle.	40 048 \$
Qualité et sécurité des lieux	Ajout d'un agent de sécurité. Entretien spécialisé et entretien ménager.	59 636 \$
Rayonnement et présence du Collège dans son milieu	Consolidation de l'équipe Communications et Promotion. Soutien à l'organisation d'activités de rayonnement et au développement de plateformes web pour Saint-Jérôme, Mont-Tremblant et Mont-Laurier afin de souligner les réalisations des étudiants et du personnel et stimuler la fierté et la persévérance.	62 882 \$
Relation d'aide pour les étudiants et soutien pédagogique pour les enseignants du Centre collégial de Mont-Laurier	Relation d'aide : Consultation individuelle pour répondre aux préoccupations d'une clientèle étudiante très diversifiée. Organisation d'ateliers sur la gestion du stress. Soutien aux enseignants dans l'accompagnement des étudiants éprouvant des difficultés. Soutien pédagogique : Soutien des départements et comités programme pour la production de documents et d'outils pédagogiques. Accompagnement des enseignants dans plusieurs aspects de leur enseignement (évaluation, gestion de classe, etc.).	45 072 \$
Soutien à la Formation continue et Services aux entreprises et International	Accueil : Implantation d'un service de secrétariat au nouveau pavillon de la Formation continue, Services aux entreprises et International (Bloc I) afin d'accueillir, d'informer et de diriger les nouveaux étudiants, les enseignants et les visiteurs. Services aux entreprises : L'équipe attitrée aux Services aux entreprises a été consolidée afin de permettre le développement et le déploiement de ces services sur le territoire des Laurentides et du Québec. La FCSEI a augmenté sa présence dans son milieu afin que son offre de formation puisse être de mieux en mieux arrimée aux besoins des entreprises. Francisation : Soutien aux opérations pour les formations en francisation offertes au Collège.	69 930 \$
Soutien au Centre collégial de Mont-Tremblant	Soutien pédagogique : Achat de matériel spécialisé pour les enseignements et mise en place d'un laboratoire.	1 637 \$



SANTÉ ET, SECURITÉ

Dans le cadre du plan d'action de la santé et sécurité au Collège, des travaux ont contribué à renforcer la sécurité entourant les équipements de plusieurs départements.

SECTEUR	NOMBRE DE MACHINES SÉCURISÉES
Département des arts	7
Département génie mécanique	44
Département matériaux composites	12
Service des ressources matérielles	33
Centre collégial de Mont-Laurier	4
TOTAL	100



AJOUTS D'ESPACES

Un laboratoire a été ajouté au Département de soins infirmiers au campus de Saint-Jérôme.

La remise à neuf et le réaménagement du stationnement adjacent aux résidences a permis un gain d'une dizaine d'espaces.

10 NOUVELLES SALLES DE CLASSE

À la rentrée de l'automne 2012, les 10 modulaires aménagés durant l'été ont été inaugurés. Ces 10 nouvelles salles de classes, toutes munies d'équipements multimédias, s'ajoutent aux installations du Collège pour pallier à l'espace manquant. Le financement lié à cette nouvelle construction a été octroyé dans le cadre de la révision du devis pédagogique du ministère, lequel a majoré les prévisions de population étudiante de 3 300 à 4 000 étudiants.

PROJETS DE RÉFECTION

Plusieurs espaces ont bénéficié de travaux de réfection durant l'année scolaire 2012-2013 :

- Bureaux d'enseignants en français et en biologie
- Salles de bain de la bibliothèque et de l'aile C
- Locaux du registrariat et du Service du cheminement scolaire
- Services administratifs
- Toiture de l'aile B







RAYONNEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

PRIX ET DISTINCTIONS

DES DIPLÔMÉS EN CINÉMA PRIMÉS AU FFISS



Le 10 novembre 2012, un court-métrage signé par une équipe de la dernière cohorte de diplômés en Cinéma remportait les honneurs au Festival du Film Indépendant de Saint-Sauveur (FFISS). C'est le film *Jeux de vilains*, un film produit dans le cadre du cours de création cinématographique II, qui a raflé les titres de « Meilleur film étudiant » et de « Coup de cœur du public ». En plus de recevoir les éloges du jury, l'équipe a reçu une bourse d'une valeur de 1 500 \$, applicable sur une formation au Regroupement pour la formation audiovisuelle du Québec (RFAVQ).

Félicitations à l'équipe derrière ce succès!

Robin Pierre-Catafard : Réalisateur
Karolanne Cléroux : Assistante réalisatrice
Yourick Pilon : Direction photo
Claudia Grégoire : Caméra
Esther Giraldeau : Preneuse de son et directrice artistique
Laurie Lemieux : Monteuse

FOOTBALL : TROIS CHEMINOTS SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES 2012



Trois joueurs des Cheminots ont été nommés sur l'équipe d'étoiles de football du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), un honneur réservé aux meilleurs athlètes de leur discipline. Réunissant les plus grands talents de la ligue de football collégial division 3, l'équipe compte parmi ses rangs Jimmy Rainville, Hugues Longpré et Jessy Larochelle.

SOCCER MASCULIN : DEUX JOUEURS SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES 2012



Grâce à leur vitesse, leur précision et leur agilité, deux joueurs des Cheminots ont été nommés sur l'équipe d'étoiles de soccer du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Benoît Labelle et Yanick Carroll-Corbeil sont désormais titulaires de la mention « joueur étoile », une distinction qu'ils partagent avec 9 autres joueurs de la ligue collégiale de soccer, division 2, de la conférence sud-ouest.

SOCCER FEMININ : TROIS JOUEUSES DE SOCCER SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES



Trois joueuses des Cheminots ont été nommées sur l'équipe d'étoiles de soccer du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Cette mention honorifique confirme leur position parmi les joueuses d'élites de la ligue de soccer collégial, division 2, dans la conférence sud-ouest. Félicitations à Kariane Chayer, Christina Lessard et Mélissa Delisle!

UNE ÉTUDIANTE ÉLUE PERSONNALITÉ FÉMININE 2012 DE L'ÉCHO DU NORD



Diagnostiquée bipolaire en 2009, Jessica Tremblay-Flamand de Prévost est une étudiante

engagée qui n'a jamais laissé la maladie brimer ses ambitions. Conférencière et membre active du comité Planète du Cégep de Saint-Jérôme, elle a fondé, en 2012, la coopérative Guidon Ville, un atelier communautaire de réparation de vélos. Cette réalisation lui a notamment valu d'être proclamée lauréate provinciale au gala Forces Avenir en septembre 2012, dans la catégorie « étudiant engagé ». Pour toutes ces raisons, elle a été élue la personnalité féminine 2012 de l'Écho du nord.

NOS ARTISTES SE DÉMARQUENT AU CONCOURS INTERCOLLÉGIAL DE SCULPTURE SUR NEIGE



Une délégation de trois étudiants du programme d'Arts plastiques a remporté la deuxième position lors de la 18^e édition

du *Concours intercollégial de sculpture sur neige de Rivière-du-Loup*, qui se déroulait du 31 janvier au 3 février 2013. S'inspirant du thème « Capteur de rêves », l'équipe du CSTJ, composée de Pierre-Emmanuel Dru, Caroline Desrosiers et de Anthony St-Amour, a façonné une sculpture toute en courbes, une sculpture magistrale qui s'est démarquée des réalisations des quinze autres équipes en compétition. L'équipe a ainsi mis la main sur le second prix : une bourse de 500 \$.

MAS ET PRIMO PARTICIPENT À LA FINALE NATIONALE DE CÉGEP EN SPECTACLE



Après avoir remporté la finale locale à Saint-Jérôme, le groupe Mas et Primo poursuivait sa lancée lors de la

finale du centre-ouest du Québec de la 34^e édition de Cégeps en spectacle, tenue au Collège Lionel-Groulx. À cette occasion, le jury a décerné le premier prix au duo hip hop du Centre collégial de Mont-Tremblant, un prix qui constituait aussi un laissez-passer pour la finale nationale, tenue au Collège Montmorency.

DOUBLE RECONNAISSANCE AU CONCOURS PÉDAGOGIE-ENVIRONNEMENT



Le 16 mars dernier, le Cégep de Saint-Jérôme remportait les honneurs deux fois plutôt qu'une lors du Concours pédagogie-environnement, organisé par le Cégep de Rosemont. Le CSTJ y était dignement représenté par deux projets, soit, l'implantation d'un jardin collectif et l'instauration de fours à combustion lente au Cameroun, tous deux gagnants d'une bourse de 600 \$ dans leur catégorie respective. Cet événement intercollégial visait à promouvoir et faire connaître les activités environnementales au sein des collèges.

LE CDCQ FINALISTE AU GALA ZÉNITH



Le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) du Cégep Saint-Jérôme a été sélectionné parmi

les finalistes du Gala des Zénith 2013. Ce gala, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme (CCISJ), met en lumière les entreprises de la MRC Rivière-du-Nord s'étant le plus illustrées dans la dernière année. Une cinquantaine de personnes étaient rassemblées pour assister à l'annonce des nominations, dans le cadre d'un cocktail au Musée d'art contemporain des Laurentides, tenu le 27 mars dernier.

DEUX JOUEURS DE VOLLEYBALL SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES



En volleyball masculin, deux étudiants-athlètes ont eu l'honneur d'être sélectionnés sur la deuxième équipe d'étoiles pour la saison 2012-2013. Félicitations à Hugo Léger et Julien Beaupré!

DEUX JOUEUSES DE BASKETBALL SUR L'ÉQUIPE D'ÉTOILES



Deux joueuses des Cheminots ont été nommées sur l'équipe d'étoiles de basketball du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Cette mention honorifique confirme leur position parmi les joueuses d'élite de la ligue de basketball collégial, division 2, dans la conférence sud-ouest. Félicitations à Anne Préville-Gendreau et Amélie Paquette!

LA MÉDAILLE DU JUBILÉ DU DIAMANT REMISE A UNE ÉTUDIANTE DU CSTJ



En février, Jessica Tremblay-Flamand, une finissante du programme Techniques de travail social, très impliquée au Collège, était nommée récipiendaire de la Médaille du jubilé du diamant de la reine Élisabeth II. Visant à souligner le travail exceptionnel qu'elle a accompli dans sa communauté, cet honneur lui a été décerné pour l'ensemble de son œuvre, puisque son CV est bien garni d'implications citoyennes! En quelques années, elle a fait partie de l'aventure Katimavik, s'est investie dans la mission de coopération internationale au Cameroun, a organisé un défilé de mode écologique, est devenue membre actif du comité Planète, bénévole pour la semaine de la différence et, finalement, membre fondateur de la coopérative Guidon ville. Une feuille de route impressionnante!

CONCOURS EN ENTREPRENEURIAT: LE CSTJ ACCÈDE À LA FINALE PROVINCIALE



C'est le 1^{er} mai dernier, que se déroulait, au Musée d'art contemporain des Laurentides le gala régional de la 15^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat. Après s'être illustré sur la scène locale, le projet collectif « Remplis ton bedon sans casser ton cochon » a remporté les honneurs au niveau collégial. Le projet implique des étudiants bénévoles qui mettent, sur une base régulière, cœur et âme pour préparer des plats nutritifs pour les résidents. Les mets mis en vente sont offerts congelés et à prix modique. Pour veiller à la saine alimentation de leur communauté et rendre viable leurs activités, les étudiants ont réussi à convaincre des partenaires externes de les soutenir grâce, notamment, à des commandites en produits.

CENDRINE BROWNE LAURÉATE D'UNE BOURSE DE LA FONDATION SPORT-ÉTUDES



Annuellement, la Fondation Sport-Études décerne 31 bourses à l'échelle provinciale à de jeunes athlètes s'étant illustrés en classe et en compétitions sportives. C'est ainsi que, le 14 mai 2013, une bourse de 500 \$, offerte par Desjardins, a été allouée à Cendriline Browne, une étudiante en sciences humaines. Étudiante disciplinée et fondeuse de haut niveau, Cendriline fait partie de l'équipe nationale de développement sénior de ski de fond et elle a été nommée athlète féminine au niveau national par la Fédération québécoise de ski.

TROIS ÉTUDIANTES REÇOIVENT UN PRIX RÉCOMPENSANT LEUR CHOIX DE CARRIÈRE



À l'occasion de la cérémonie régionale de remise de prix du concours *Chapeau, les filles!* qui se déroulait le 16 mai à Laval, trois étudiantes du CSTJ ont été nommées lauréates en plus de recevoir une bourse récompensant l'audace dont elles ont fait preuve en choisissant d'exercer un métier traditionnellement masculin. Ces dernières ont opté pour une formation technique en génie mécanique et en informatique, deux programmes où le masculin l'emporte haut la main dans le ratio gars vs filles!

Félicitations à ces jeunes femmes inspirantes :

— Nadine Paquette

Techniques de génie mécanique

Bourse régionale de 1 000 \$, bourse de 500 \$ d'Emploi Québec Laurentides, finaliste pour les prix nationaux Persévérance et Continuité

— Marie-Josée Marion

Techniques de génie mécanique

Bourse régionale de 500 \$

— Myriam Fortin (absente sur la photo)

Techniques de l'informatique

Prix de participation de 250 \$

DEUX MÉDAILLES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LA JEUNESSE REMISES À DES ÉTUDIANTS DU CSTJ



Le 4 mai 2013, des étudiants du CSTJ étaient nommés récipiendaires de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse. Cette récompense a été décernée à Jessica Tremblay-Flamand et Alexandre Raymond-Desjardins, dans le cadre d'une cérémonie de remise présidée par le lieutenant-gouverneur, qui avait lieu à la Polyvalente des Monts à Sainte-Agathe. Jessica Tremblay-Flamand a reçu cet honneur en reconnaissance de son engagement communautaire. Quant à Alexandre Raymond-Desjardins, étudiant en Sciences humaines, son implication au sein des projets de solidarité internationale du CSTJ a été soulignée.

LE CSTJ REMPORTE LE PRIX ENVIRONNEMENT AU GALA FORCES AVENIR



Dans le cadre du programme FORCES AVENIR, le projet de solidarité internationale au Cameroun, porté par des étudiants du CSTJ, était au nombre des 21 projets et des 2 personnalités sélectionnés à la suite d'un appel de mise en candidature lancé dans tous les établissements collégiaux publics du Québec. Le projet, visant à freiner la déforestation massive du village de Fonakeukeu, est sorti grand vainqueur dans la catégorie AVENIR environnement, un honneur assorti d'une bourse de 2 000 \$!

JEAN VIGNEAULT HONORÉ AU COLLOQUE DE L'AQPC



Le 5 juin dernier, l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) décernait ses mentions d'honneur, dans le cadre de son 33^e colloque annuel. M. Jean Vigneault, enseignant au CSTJ dans le programme Transformation des matériaux composites, était l'un des fiers lauréats. Cette distinction souligne son engagement pédagogique, la qualité de son travail de même que sa contribution à l'évolution de l'enseignement.

DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE MÉCANIQUE DÉCROCHENT L'ARGENT DANS UNE COMPÉTITION NATIONALE



Les 6 et 7 juin 2013, une équipe d'étudiants en Génie mécanique participait aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Tenu à Vancouver pour sa 19^e édition, l'événement faisait office d'une compétition amicale où les meilleurs jeunes diplômés du pays s'affrontaient dans plusieurs disciplines liées à des métiers spécialisés. Parmi ceux-ci, Nicolas C. Ratelle et Jérémy Marsolais étaient les dignes ambassadeurs de la région Laval-Laurentides-Lanaudière. Ils ont manifestement fait la preuve de leurs aptitudes puisqu'ils en sont ressortis couronnés de la médaille d'argent!

20^E ANNIVERSAIRE DES PRIX PHENIX

Tenu en août 2013, le gala des prix Phénix récompensait les membres du personnel qui ont su faire rayonner les valeurs du Collège et qui se sont illustrés lors de l'année scolaire 2012-2013.

Félicitations aux gagnants!

Enseignant - Relève de l'année

**François St-Vincent (AEC en assurances
dommages)**

Employé - Relève de l'année

**Maxime Lévesque, technicien en arts
graphiques (Service des communications)**

Reconnaissance du personnel d'encadrement

**Madeleine Dicaire (Service des ressources
humaines)**

Service de l'année

Service des ressources humaines

Enseignant - Stratégie pédagogique

Caroline Aubé (Département de biologie)

Département de l'année

Soins infirmiers

Enseignant de l'année

**Robert Darlington (Département de
psychologie)**

Employé de l'année

Sébastien Meunier (Bibliothèque)

PRIX
PHENIX



2013

NOUVEAUTÉS 2012-2013



FORMATION CONTINUE

DEUX ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES S'AJOUTENT À L'OFFRE DE FORMATION



L'AEC en Coordination d'événements

Afin de répondre à la demande d'employeurs et de personnes impliquées dans l'organisation d'événements culturels, touristiques, sportifs et corporatifs, la Formation continue et Services aux entreprises (FCSE) a créé en collaboration avec les gens du milieu, un programme de 825 heures. Cette formation permet aux diplômés de devenir des intervenants qualifiés en organisation d'événements et d'avoir une reconnaissance de leur milieu. Le Cégep de Saint-Jérôme est le seul cégep public à offrir cette attestation d'études collégiales.

13 étudiants de la toute première cohorte en coordination d'événements ont terminé avec succès leur programme de formation en novembre 2013.



L'AEC en Gérontologie

Pour s'adapter et offrir des services de qualité aux aînés et répondre aux besoins des intervenants du milieu de la santé, des services sociaux, des municipalités et du milieu communautaire, la FCSE a décidé de rendre accessible le programme actualisé en gérontologie.

Cette formation de 855 heures permet aux étudiants d'acquérir des compétences afin d'intervenir en soins et en animation dans différents milieux gérontologiques. Elle vise également le développement d'habiletés relationnelles essentielles à la compréhension, à la communication et à l'accompagnement des personnes âgées dans une perspective de relation d'aide.

La toute première cohorte a débuté à Sainte-Agathe en avril 2013.



Reconnaissance
des acquis et
des compétences

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

La FCSE a implanté un nouveau service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) afin de répondre à la demande constante et grandissante de la clientèle adulte et les entreprises de la région laurentienne.

La RAC est un service d'évaluation qui permet de faire reconnaître des compétences acquises autrement que sur les bancs d'école. La démarche permet d'identifier les compétences manquantes, propose des solutions de formation et conduit à l'obtention d'un diplôme.

FORMATIONS NON CREDITÉES ET SERVICES AUX ENTREPRISES



PROGRAMME JEUX D'ENFANTS

Le mandat du Cégep de Saint-Jérôme en tant que coordonnateur national du projet « Jeux d'enfants » s'est vu prolongé jusqu'en août 2014. La bonne gestion de ce projet a permis cette prolongation.

Le programme « Jeux d'enfants » est offert en partenariat avec Avenir d'enfants. Il propose un programme d'intervention qui a pour but de favoriser le développement de l'enfant de 0 à 5 ans. Reconnu pour sa qualité, sa simplicité et l'efficacité de ses outils, près de 4 000 intervenants de la petite enfance ont bénéficié de cette formation sur une période de 3 ans.

MATÉRIAUX COMPOSITES

Pour les entreprises

Le Service aux entreprises offre des formations sur mesure dans le domaine des matériaux composites élaborées en français ou en anglais afin de répondre aux besoins spécifiques de formation en entreprises.

La formation de base permet une familiarisation avec les matériaux composites et aborde les notions telles :

- La définition des matériaux composites
- Les exemples d'applications dans les secteurs industriels
- Les notions de fibres de renforcement, résines et adhésifs
- Les processus de moulage, d'enroulement filamentaire et de réparation des composites
- L'assurance qualité
- Les essais normalisés

Formation créditée

Une attestation d'études collégiales est également offerte en Matériaux composites - Secteur de l'aérospatiale (ELC.29). D'une durée de 1 140 heures, ce programme a pour but de répondre aux besoins de formation relatifs aux fonctions de travail d'un concepteur de pièces en matériaux composites, d'un dessinateur en CAO de pièces en matériaux composites ou

d'un technicien aux méthodes de production de pièces en matériaux composites dans le secteur de l'aérospatiale.

Le Cégep de Saint-Jérôme est le seul établissement d'enseignement collégial au Québec à posséder l'expertise, les installations et les équipements à la fine pointe de la technologie dans le domaine des composites.



SOFEDUC

La FCSE a été accréditée en 2013 par la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC) et est dès maintenant autorisée à émettre des unités d'éducation continue.

Reconnaissance de la qualité des activités de formation continue

Lors du processus d'accréditation, la SOFEDUC a souligné la qualité de nos services et notre engagement à répondre aux besoins des entreprises. La FCSE est reconnue comme un partenaire de formation ayant des normes élevées de qualité en matière de formation et d'application des principes d'apprentissage adaptés à la clientèle adulte.

L'unité d'éducation continue (UEC)

L'unité d'éducation continue (UEC) est une reconnaissance standardisée des activités de formation continue qui répond à un besoin réel tant des personnes que des organisations. L'UEC est une mesure qui garantit la valeur et le respect des normes de qualité de la SOFEDUC en matière de planification, d'organisation, d'exécution et d'évaluation d'activités de formation continue.

Plusieurs ordres professionnels reconnaissent les UEC de la SOFEDUC dans le cadre des perfectionnements requis pour le renouvellement de leur droit de pratique. L'obtention de crédits de formation démontre l'engagement des professionnels à maintenir leurs compétences à jour.



DE CŒUR ET DE SAVOIR



GOUVERNANCE ET DEONTOLOGIE

LES INSTANCES

AU 30 JUIN 2013

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Groupes socio-économiques

M. Luc St-Germain
(président jusqu'en février)
Vacant

Université et commissions scolaires

Mme Johanne April
Vacant

Conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Stéphane Gauthier

Entreprises

Mme Marie-Josée Couillard
M. Jacques Gariépy
(président de février à juin)

Parents d'étudiants

Mme Andrée Fleury (vice-présidente)
Vacant

Titulaires diplôme d'études collégiales

M. Pierre-Luc Tremblay
Mme Stéphanie Gareau

Étudiants du Collège

Secteur préuniversitaire :

M. Steven Eric Labrecque

Secteur technique :

M. François Tassé

Personnel professionnel

Mme Brenda Gareau

Personnel de soutien

M. Maxime Lefebvre

Personnel enseignant

M. Charles-Étienne Gill
M. Jean-François Cloutier

Officiers du Collège

Mme Francine Paquette
Mme Carole Rivest Turgeon

LA COMMISSION DES ÉTUDES

Carole Rivest Turgeon
directrice des études, présidente de la Commission des études

Monique Laprise
adjointe au développement pédagogique

Représentants des enseignants

Annie Denoncourt
Alain Vézina
Yves-André Bergeron
Jean-François Cloutier
Monique Jean
Pierre Savard
Nancy Desjardins
Simon Lupien
Annie Lapointe
Patrice Desjardins

Représentants des professionnels

Marie-Claude Pelletier
Mélanie Robertson

Représentants des étudiants

Secteur préuniversitaire :

Steven Labrecque

Secteur technique :

Aucun représentant

Représentant du personnel de soutien

Richard Laforge

COMITÉ EXÉCUTIF

Mme Francine Paquette
présidente du Comité exécutif

Mme Carole Rivest Turgeon
membre interne

M. Stéphane Gauthier
membre externe

Mme Andrée Fleury
membre externe (vice-présidente)



DIRECTION DU COLLÈGE

Francine Paquette
directrice générale

Carole Rivest Turgeon
directrice des études

Nadine Le Gal
directrice de la Formation continue et des Services aux entreprises

Carole Bradley
directrice des services administratifs

Chantal Henri
directrice du Service des ressources humaines

COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

Luc St-Germain
(président jusqu'en février)

Jacques Gariépy
(président de février à juin)

Mme Stéphanie Gareau
membre externe

Mme Ginette Bourgeois
membre interne

Aucune plainte n'a été portée à l'attention des membres du comité de déontologie au cours de l'année 2012-2013 et le comité n'a eu à traiter aucun dossier.

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs est accessible à cette adresse : cstj.qc.ca/code-ethique

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Direction générale

Francine Paquette, *directrice générale*

Diane Bournival, *coordonnatrice - Affaires corporatives*

Guylaine Gagner, *coordonnatrice - Communications et promotion*

François Adam, *directeur - Institut du transport avancé du Québec*

Janic Lauzon, *directrice - Centre de développement des composites du Québec*

Francine Lauzon, *coordonnatrice de projets*

Direction des études

Carole Rivest Turgeon, *directrice*

Monique Laprise, *directrice adjointe des études - Développement pédagogique*

Alain Charette, *directeur adjoint des études - Cheminement et organisation scolaire*

Benoît Léonard, *directeur adjoint des études - Ressources pédagogiques*

Marie-Andrée Trudel, *directrice adjointe des études - Ressources didactiques*

Danielle Tremblay, *registraire*

Gilles Mayer, *directeur adjoint des études et directeur - Centre collégial de Mont-Laurier*

Diane Aitken, *directrice adjointe des études et directrice - Centre collégial de Mont-Tremblant*

Alain Aubuchon, *directeur adjoint des études / directeur - Affaires étudiantes*

Richard Campeau, *coordonnateur - Animation sportive et de plein air*

Jean Bénard, *coordonnateur - Groupe des technologies de l'information*

Didier Armand, *adjoint administratif - Groupe des technologies de l'information*

Mme Annie Lapointe, *directrice adjointe des études - Centres de Mont-Laurier et de Mont-Tremblant*

Direction des services administratifs

Carole Bradley, *directrice*

Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Sylvie Proulx, *coordonnatrice - Planification et gestion financière*

Nathalie Pelchat, *coordonnatrice - Services administratifs*

Alain Michaud, *régisseur - Approvisionnement et reprographie*

Service des ressources matérielles, sécurité et santé

Paul Delorme, *coordonnateur*

Patrice Bégin, *contremaître d'entretien général*

Patrice Vendette, *contremaître d'entretien spécialisé*

Direction des ressources humaines

Chantal Henri, *directrice*

Madeleine Dicaire, *coordonnatrice*

Véronique Côté, *adjointe au développement organisationnel*

Service de la formation continue et Service aux entreprises

Nadine Le Gal, *directrice*

Josée Piché, *coordonnatrice aux ressources*

Gilles Vaillancourt, *coordonnateur - Jeux d'enfants*



ANNEXES

ACCRONYMES

NOMS	SIGNIFICATION
AEC	Attestation d'études collégiales
ACDI	Agence canadienne de développement international
CCISD	Centre de Coopération internationale en Santé et Développement
CCTT	Centre collégial de transfert de technologie
CDCQ	Centre de développement des composites du Québec
CEEC	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
CLE	Centre local d'emploi
CNTA	Centre national du transport avancé
DE	Direction des études
DG	Direction générale
DFCSE	Direction de la formation continue et services aux entreprises
DRH	Direction des ressources humaines
DSA	Direction des services administratifs
FCSE	Formation continue et services aux entreprises
GTI	Groupe des technologies de l'information
ITAQ	Institut du transport avancé du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESRST	Ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie
MRC	Municipalité régionale de comté
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
S/O	Sans objet
SRAM	service régional d'admission du Montréal métropolitain
SST	Santé et sécurité au travail
TGER	Techniques de gestion d'un établissement de restauration
TIC	Technologie de l'information et de la communication

Orientations et axes

Orientation		Axes	
1	Contribuer au développement des citoyens qualifiés et responsables	A	La persévérance et la réussite scolaire
		B	L'éducation à la citoyenneté
2	Maintenir une prestation de programmes de qualité et adaptés aux besoins des jeunes et des adultes	A	L'amélioration continue des programmes d'études et de l'enseignement
3	Offrir à la communauté collégiale un environnement humain et physique accueillant et digne de fierté	A	La qualité des relations humaines
		B	La qualité de l'environnement physique (intérieur et extérieur)
4	Contribuer au développement de la région et aux besoins de la société actuelle et future	A	Une offre de formation actualisée en formation technique
		B	Une offre de formation accessible à l'ensemble de la région
		C	La recherche appliquée et le transfert de connaissances et d'expertise dans la société
5	Assurer une gestion organisationnelle optimale	A	Les circuits de l'information
		B	Les communications
		C	Les pratiques de gestion
		D	Les ressources humaines

Bilan des priorités institutionnelles 2012-2013

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
1-A	Réviser les objectifs du plan de réussite et adopter le plan pour l'amélioration de la langue.	<p>Actualiser le mandat du comité de réussite et l'accomplir.</p> <p>Animer les comités programme et les départements afin de développer une culture de réussite et de l'évaluation des mesures mises en place.</p> <p>Analyser la réussite des élèves provenant du renouveau pédagogique, des élèves admis avec six unités et moins, des clientèles émergentes et mesurer l'impact de la grève étudiante.</p> <p>Adopter et mettre en œuvre le plan de l'amélioration de la langue.</p>	Direction des études	Le plan 2009-2014 n'a pas été modifié. Le choix a été fait de débiter les travaux d'élaboration du nouveau plan 2014-2019. Un comité directeur et un comité de collaborateurs ont été formés et leurs mandats ont été définis. Cinq axes ont été déterminés dont le troisième qui porte exclusivement sur la valorisation et amélioration de la qualité de la langue. Les travaux sont complétés à 50%.
1-B	Analyser la pertinence d'un projet pilote sur l'intégration du savoir-être dans le cadre d'AEC.	<p>Faire l'analyse et rédiger le projet pilote.</p> <p>Présenter ce projet pilote à Emploi-Québec afin qu'il devienne partenaire financier.</p> <p>Démarrer la mise en œuvre du projet.</p>	Direction de la Formation continue et Services aux entreprises	<p>Le projet pilote a été rédigé et présenté au CLE de Saint-Jérôme.</p> <p>Le CLE est partenaire financier au projet.</p> <p>Le projet pilote a démarré avec l'AEC en gestion de commerce en avril 2013.</p>
1-A 2	Appuyer la campagne de financement majeure de la Fondation.	Participer activement à la sollicitation de dons autant au niveau des renouvellements que des nouvelles sources à identifier et approcher.	Direction générale	Les efforts pour soutenir la direction de la fondation se sont avérés insuffisants pour pallier aux lacunes dans l'organisation de la campagne majeure (direction essentiellement administrative)

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
				<p>et campagne majeure gérée par une firme externe).</p> <p>Un nouveau mode de fonctionnement et un changement de structure administrative ont dû être envisagés en cours d'année. Les modifications souhaitées sont en place en début d'année 13-14.</p>
2 4-A	Analyser la pertinence et la faisabilité d'un fonds de développement.	En marge de la campagne majeure de financement, documenter et statuer sur la participation du milieu des affaires au développement des programmes. Le programme TGER devrait être le premier à en bénéficier.	Direction générale	Reporté en 13-14 après la restructuration de la Fondation et le lancement de la campagne majeure externe.
2 3-B 4-A	Implanter le programme Techniques de gestion d'un établissement de restauration.	<p>Mettre en œuvre un comité consultatif constitué de membres du secteur de la restauration pour soutenir et orienter le programme TGER en fonction des besoins de la région.</p> <p>Poursuivre les discussions avec le MELS sur le financement du fonctionnement du programme.</p> <p>Finaliser les rénovations au 297/299 Saint-Georges ainsi que les acquisitions d'appareillage et outillage nécessaires.</p>	<p>Direction des études</p> <p>Direction des services administratifs</p>	<p>Le comité consultatif a été constitué lors d'une rencontre en mai 2013 avec les gestionnaires du milieu des affaires du secteur de la restauration.</p> <p>Les participants ont manifesté leur intérêt à ce comité et se sont montrés confiants de l'impact de ce programme pour leur secteur.</p> <p>Discussions conclues avec le MESRST et financement obtenu.</p> <p>Le projet (rénovations et acquisitions) a été complété dans les délais, en respectant le budget malgré l'approbation tardive du MESRST.</p>

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
		<p>Implanter la première année de la formation en accueillant les élèves de la première cohorte.</p> <p>Effectuer l'ouverture du restaurant.</p>		<p>La première année de la formation s'est donnée et les étudiants et les enseignants sont satisfaits des installations et des équipements qui sont mis à leur disposition.</p> <p>Le restaurant est maintenant ouvert.</p> <p>La qualité de la formation s'est reflétée avec le succès des plats à emporter et des banquets offerts. Le programme affiche complet au niveau de la clientèle pour une deuxième année.</p>
<p>1-A 2 4-A 5-A</p>	<p>Élaborer un plan TIC.</p>	<p>Développer une vision commune du développement des technologies au collège.</p> <p>Élaborer un plan TIC qui mettra en œuvre la vision développée tant au niveau pédagogique, qu'institutionnel.</p> <p>Diffuser le plan et le mettre en œuvre.</p>	<p>Direction des études</p> <p>Direction générale</p> <p>Direction des services administratifs</p>	<p>Le service des ressources technologiques (GTI) a été rattaché à la direction des d'études pour la période de l'élaboration du plan des T.I.</p> <p>Un comité directeur et un comité de collaborateurs ont été formés et leurs mandats ont été définis. Neuf axes de développement ont été fixés. Les travaux sont complétés à 40%.</p>
<p>2 3-B 4-A</p>	<p>Réaliser la deuxième phase de la révision du devis pédagogique pour Saint-Jérôme.</p>	<p>Analyser l'impact à long terme du nouveau devis pédagogique et faire des représentations auprès du MELS pour l'ajuster à la hausse s'il y a lieu.</p>	<p>Direction des études</p> <p>Direction générale</p> <p>Direction des services administratifs</p>	<p>La clientèle 12-13 était conforme aux prévisions du MESRST (mai 2011). Au printemps 2013, suite au 1^{er} tour du SRAM, une demande de révision des prévisions a été acheminée au MESRST.</p> <p>L'analyse reprendra en 13-14 avec une clientèle nettement supérieure aux nouvelles prévisions du MESRST (mai 2013).</p>

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
		Poursuivre les discussions immobilières avec le MELS.		En cours de réalisation.
		Planifier le projet d'agrandissement et de modifications des espaces existants.		On a retenu les services d'une firme spécialisée et un exercice de définition du plan directeur des espaces a été amorcé.
3-B	Mettre en œuvre le Plan d'action de prise en charge de la santé et sécurité au travail.	Incorporer les principes de SST pour les machines-outils pour chacun des programmes techniques.	Direction des études	Un travail de cueillette de données a permis d'avoir un portrait de situation pour chacun des programmes sur ces éléments et de savoir s'ils faisaient l'objet d'une formation. Pour la prochaine année, il s'agit de formaliser et de s'assurer qu'ils sont totalement pris en charge et inclus aux référentiels et plans de cours
		Compléter les modifications requises aux machines-outils et aux environnements de travail.	Direction des services administratifs	100 % complétés pour les équipements utilisés par les étudiants. 92 % complétés pour les autres équipements.
4-B	Analyser la faisabilité de poursuivre le programme « Jeux d'enfants ».	Négocier avec les partenaires de « Jeux d'enfants » afin de prolonger ce projet.	Direction de la Formation continue et Services aux entreprises	Le projet Jeux d'enfants a été reconduit pour une quatrième année avec notre partenaire financier, Avenir d'enfants.
3-A 5-A et C	Rédiger et mettre en œuvre les politiques structurantes liées à la gestion des ressources humaines.	Terminer les consultations, procéder à la révision, présenter la Politique de Gestion des ressources humaines aux diverses instances et la faire adopter par le Conseil d'administration.	Direction du service des ressources humaines	Les consultations du comité consultatif sur la PGRH, composé de 10 personnes représentant chaque catégorie de personnel pour les trois centres, sont terminées. Il y aura d'autres rencontres de

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
		<p>Implanter les nouvelles politiques : Politique de gestion des ressources humaines, Politique institutionnelle pour un milieu exempt de harcèlement.</p>		<p>consultation au cours de la prochaine session avec différentes instances, dont le comité de direction et l'ensemble du personnel d'encadrement.</p> <p>Les travaux se concluront dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique.</p> <p>La Politique institutionnelle pour un milieu exempt de harcèlement a été diffusée lors de la tenue de l'activité Santé mieux-être.</p>
4-C	Assurer le développement des CCTT (CDCQ et ITAQ).	<p>CDCQ : Adapter le mode d'opération aux exigences permettant de maximiser les possibilités de développement.</p> <p>ITAQ : Adapter le mode d'opération aux exigences permettant de maximiser les possibilités de développement.</p> <p>Un rapprochement avec le CNTA, sous une forme à définir, constituera la première étape à évaluer.</p>	Direction générale	<p>CDCQ : Un rapprochement important avec les services et départements du collège a permis la facilitation des opérations mais l'exercice doit se poursuivre en 13-14 afin de statuer sur la structure optimale pour le CDCQ qui a, par ailleurs, connu une très bonne année.</p> <p>ITAQ : Un rapprochement avec les différents services et départements du collège a eu lieu en cours d'année.</p> <p>Une entente de partenariat avec le CNTA a été signée à l'automne 2012.</p>
1-B 4	Reprendre les activités internationales en mode « opportunités ».	<p>Poursuivre le projet Malien de coopération internationale avec le CCISD et l'Université de Sherbrooke dès que l'ACDI l'autorisera.</p> <p>Rédiger et déposer un projet de coopération internationale avec le CCISD pour le Congo et le mettre en œuvre s'il est accepté par l'ACDI.</p>	Direction de la Formation continue et Services aux entreprises	<p>La reprise du projet Malien est toujours en attente de l'autorisation de l'ACDI.</p> <p>Deux projets ont été déposés avec le CCISD au Congo. L'un est sur la courte liste des projets retenus. En attente de la décision finale.</p>

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
		Être en mode « opportunités » pour toute activité internationale pertinente, en lien avec notre mission et notre expertise.		<p>Un projet conjoint avec le Cégep Montmorency a été déposé à Cégep International. Il s'agit d'un projet en génie mécanique et matériaux composites avec des partenaires Brésiliens.</p> <p>Le projet communautaire des étudiants au Cameroun a gagné le premier prix dans la catégorie <i>Environnement</i> au concours <i>Forces Avenir</i>.</p>
4-C	Déposer auprès du MELS une demande d'autorisation permanente pour le programme « Techniques juridiques ».	<p>Effectuer la demande auprès du MELS et en faire le suivi.</p> <p>Élaborer le programme en collaboration avec des partenaires du milieu juridique.</p> <p>Assurer les ressources nécessaires à la qualité du programme (humaines et matérielles).</p> <p>Effectuer la promotion du programme pour recruter la clientèle.</p>	<p>Direction des études</p> <p>Direction générale</p> <p>Direction des services administratifs</p>	<p>La demande a été déposée en novembre 2012. En juin 2013 le ministère a avisé le collège que cette demande était refusée car ce programme est considéré, sur le plan provincial, comme étant en équilibre au niveau de l'offre et de la demande.</p> <p>Une analyse aura lieu afin de déterminer s'il y a lieu de représenter la demande.</p>
2 3-B 4-A et B	Analyser la carte programmes pour les centres de Mont-Laurier, de Mont-Tremblant et de Saint-Jérôme.	<p>Mont-Tremblant</p> <p>Élaborer un plan de développement suite à l'actualisation du rapport d'évaluation du centre collégial et l'analyse de faisabilité.</p> <p>Suite à la décision du MELS sur l'avenir du Centre (statut</p>	<p>Direction des études</p> <p>Direction générale</p> <p>Direction des services administratifs</p>	<p>Le rapport d'évaluation actualisé a été déposé au MESRST.</p> <p>Le ministre Pierre Duchesne a levé le statut expérimental en mai et annoncé une construction probable dans 3 ans.</p> <p>L'ajout de deux classes modulaires à</p>

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
		<p>expérimental ou permanent) préparer une analyse des besoins d'espace et d'équipements.</p> <p><i>Mont-Laurier</i> Élaborer un plan de développement incluant l'amélioration des infrastructures (laboratoire, gymnase) en tenant compte des conclusions de l'étude de marché de la Corporation de la formation et de l'enseignement supérieur de la MRC Antoine-Labelle.</p> <p><i>Saint-Jérôme</i> Analyser le développement de la carte programme en tenant compte des besoins de la région et du Plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique – Région des Laurentides.</p>		<p>l'automne 2013 permettra d'améliorer la qualité des services et facilitera le travail du personnel en attendant une solution permanente.</p> <p>Laboratoire de sciences : en attente de la confirmation de l'allocation par le MESRST (avant d'encourir d'autres coûts de planification).</p> <p>Gymnase (salle multi fonctionnelle) : analyse et évaluation des coûts terminées avec les professionnels.</p> <p>Le collège a participé à l'élaboration du nouveau plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique 2013-2016 (Laurentides) en précisant les programmes qui pourraient éventuellement s'ajouter à l'offre disponible.</p>
4-B	Assurer une présence plus soutenue du CSTJ et de la FCSE dans l'ensemble du territoire des Laurentides.	<p>Accentuer notre présence notamment par les activités suivantes : Présence accrue dans les événements de la région.</p> <p>Nouveau site WEB à la FCSE et plus grande présence sur les réseaux.</p> <p>Ajout d'une AEC en gérontologie au Centre de Sainte-Agathe.</p>	Direction de la Formation continue et Services aux entreprises	<p>La direction générale et le service de la formation continue et service aux entreprises ont uni leurs efforts pour un démarchage personnalisé avec les partenaires.</p> <p>Présence accrue de la formation continue sur tout le territoire des Laurentides.</p> <p>Le nouveau site web est en ligne et la FCSE est présente sur divers médias sociaux.</p> <p>L'AEC en gérontologie a démarré à Sainte-Agathe au printemps 2013.</p>

Orientations et axes du plan stratégique	Priorités	Actions	Principaux acteurs	Bilan et commentaires
		Augmentation de l'offre de formation non créditée et de perfectionnement en entreprise.		Augmentation de l'offre dans le non-crédité et le perfectionnement en entreprise de 20 %.
		Accentuation de la collaboration du Service des communications et du Service de la Formation continue et services aux entreprises.		Réalisé.
4-B	Mettre en œuvre un service de RAC en collaboration avec la Direction des études.	Rédiger et déposer un plan de mise en place d'un service RAC. Amorcer la mise en œuvre de ce service.	Direction des études Direction de la Formation continue et Services aux entreprises	Le service est en place. Contribution financière de la Table Interordre des Laurentides pour le démarrage. Embauche d'une conseillère pédagogique dédiée au service.
1-2-3-4-5	Réflexion sur le plan stratégique 2009-2014.	En marge de l'intégration de trois nouvelles directrices au comité de direction et d'une nouvelle direction générale, analyser le niveau d'actualité du plan stratégique et statuer sur l'approche à privilégier pour son renouvellement.	Toutes les directions	La démarche de réflexion et d'analyse a eu lieu à l'hiver 2013 avec la participation d'un comité d'orientation. La CEEC a été informée que le collège concentrerait ses efforts sur le nouveau plan 2014-2019, plutôt qu'à la révision du plan en cours, décision qui a été bien accueillie par cette dernière. Une démarche d'élaboration a été adoptée par le C.A. le 18 juin, ainsi que le mandat et la composition des comités collaborant à l'exercice (directeur et conseil).



RÈGLEMENT

SUR UN CODE DE DÉONTOLOGIE

DES ADMINISTRATEURS

(Règlement numéro 18)

Présenté au conseil d'administration le 27 janvier 1998
En vigueur le 28 janvier 1998

*DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE,
SEUL LE MASCULIN EST UTILISÉ.*

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

ADMINISTRATEUR : membre du conseil d'administration du Collège;

ADMINISTRATEUR MEMBRE DU PERSONNEL :

le directeur général, le directeur des études
ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé
de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre
d'administrateur;

CODE : code de déontologie des administrateurs;

COLLÈGE : le Cégep de Saint-Jérôme;

INTÉRÊT : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Mission

Le Cégep existe pour assurer la formation, la meilleure possible, des élèves jeunes et adultes de la région au développement de laquelle il entend participer.

Cette formation s'entend au sens large et rejoint toutes les dimensions de la personne : intellectuelle, affective et sociale, physique.

Pour y parvenir, le Cégep entend privilégier les moyens qui favorisent la prise en charge par l'étudiant de sa formation, et se préoccuper de la qualité du milieu de vie dans lequel ces activités de formation se déroulent.

Les apprentissages aux moyens desquels l'étudiant prend en charge sa formation concernent à la fois les activités académiques et para-académiques (sic). — Conseil d'administration, le 18 juin 1980.

4. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

5. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait, en pareilles circonstances, une personne raisonnable et responsable.

6. Obligations des administrateurs

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions [voir Annexe A];
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minimale.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège ou à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

7. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. Règles en matière de conflit d'intérêts

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

Les annexes A, B et C sont parties intégrantes du présent code et constituent des guides pour interpréter des situations potentielles se rapportant aux conflits d'intérêts mentionnés en rubrique.

8.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* [voir Annexes B et C].

8.4 Déclaration d'intérêts

L'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou, en son absence, toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

10. Conseil de discipline

10.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

- 10.2 Le comité constitué à cette fin par le conseil siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant. Ce comité est formé du président du conseil d'administration et de deux membres du conseil, l'un provenant des administrateurs membres du personnel et l'autre des administrateurs externes.
- 10.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 10.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 27 janvier 1998.

RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION
DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de reproduction.

3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Conformément au Règlement # 1, article 3.07, les délibérations du conseil d'administration ont un caractère public.

Cependant, dans le cas d'un huis clos décrété par le conseil, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite.

Toutefois, même si le caractère public des délibérations du conseil d'administration assujéttit le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration, de son opinion, de son intervention et de son vote le cas échéant sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf dans le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la Loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du Collège sont également régis par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi. Ces dispositions législatives se lisent comme suit :

12. ...

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

20.1 Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

A) Article 12

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;

- le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;
- la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. Cependant, le directeur général peut toujours voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- s'abstenir de voter;
- après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle pendant la durée des délibérations et du vote.

Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression «lien d'emploi» au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Enfin, pour les fins d'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

LIEN D'EMPLOI : toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement ainsi que le renouvellement ou la résiliation de mandat.

CATÉGORIE D'EMPLOYÉS : les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.

CONDITIONS DE TRAVAIL : tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, tout ce qui touche l'emploi et tout ce qui encadre la prestation de services. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.

B) Article 20

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaires avec le Collège pourvu que, lors de la

décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le Collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au Collège et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision.

La loi prévoit cependant une exception pour ces hors cadres. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Le premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* édicte

:

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

...

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quand à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges*.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe à l'effet qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le Collège doit prendre une décision, «des intérêts directs ou indirects» de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit d'intérêts du Collège. Le terme entreprise n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le *Code civil du Québec* nous en donne, à son article 1525, une définition :

«Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services.»

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive «une activité économique organisée à caractère commercial ou non». Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne

peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote, ou encore qui dénonce son intérêt mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collègue peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt. Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.

Extrait du procès-verbal de la deuxième (2^e) assemblée régulière du Conseil d'administration de la quarante-quatrième (44^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 26 novembre 2013 à 19 h, à la salle André-Surprenant (C-300-b).

Rapport annuel au 30 juin 2013

CONSIDÉRANT que, pour chacun des cégeps, la production d'un rapport annuel et son dépôt au ministre sont prescrits par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (*L.R.Q., chapitre C-29*).

CONSIDÉRANT que l'article 27.1 précise qu'« un collège doit, au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année, faire au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique ».

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Cégep de Saint-Jérôme au 30 juin 2013 est présenté aux membres du Conseil par la directrice générale.

Il a été résolu à l'unanimité :

« d'entériner le rapport annuel du Cégep de Saint-Jérôme pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2013, tel qu'il a été présenté par la directrice générale et de déposer ledit rapport au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la technologie (MESRST), dans le délai prescrit ».

C.A. 15 (2013-2014)

Copie certifiée conforme ce vingt-septième jour du mois de novembre deux mille treize.

(s) *Diane Bournival*

Diane Bournival
Coordonnatrice des Affaires corporatives

 cégep
de Saint-Jérôme

SAINT-JÉRÔME
MONT-TREMBLANT
MONT-LAURIER

455

2



EST



CSTJ.QC.CA/VIDEO-PROMO

